

# Matériaux



**KOMMUNALE PARTNERSCHAFTEN  
AFRIKA**

**Première conférence nationale**

**« Coopération décentralisée avec l'Afrique »**

**à Ludwigsburg, 2010**

Documentation

Im Auftrag des

**BMZ**



Bundesministerium für  
wirtschaftliche Zusammenarbeit  
und Entwicklung

50 Jahre

Wir machen Zukunft.  
Machen Sie mit.

**N° 45**

**Mentions légales :**

Editeur :  
giz - Service pour les Communes du Monde (SKEW)  
Friedrich-Ebert-Allee 40, D-53113 Bonn  
Tél. +49/228/4460-1600, Fax +49/228/4460-1601,  
[info@service-eine-welt.de](mailto:info@service-eine-welt.de), [www.service-eine-welt.de](http://www.service-eine-welt.de)  
Directrice de la publication : Anita Reddy

Matériaux – Série de publications du SKEW, cahier 45  
Direction du projet : Dr. Stefan Wilhelmy

Texte : medienbüro eco, Cologne - Stefan Kreutzberger  
Rédaction : Dr. Stefan Wilhelmy, Stefan Kreutzberger

Photos : Dominik Schmitz, Stefan Kreutzberger  
Conception du titre : dreimalig, Cologne  
Impression : Media Cologne Kommunikationsmedien GmbH, Hürth  
100% papier recyclé

Numéro de production : 7.01-0006-2011

Bonn, juin 2011

Toute réimpression, même partielle, nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur.  
La série « matériaux » est soutenue par des moyens financiers du  
Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement et des  
Länder de Brême, Hambourg, Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Rhénanie-Palatinat

**Matériaux 45**

**Coopération décentralisée avec l'Afrique**

**Documentation de la conférence du 18 au 20.11.2010 à Ludwigsburg**





## Sommaire

Avant-propos	7
Programme	8
Résumé	9
<b>1. Allocations de bienvenue</b>	<b>11</b>
- Konrad Seigfried, premier adjoint au maire de la ville de Ludwigsburg	
- Anita Reddy, directrice du Service pour les Communes du Monde	13
<b>2. Discours d'ouverture</b>	<b>15</b>
- Dr. Christiane Bögemann-Hagedorn, Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement	
- Oscar Sawadogo, directeur de l'organisation Zood Nooma, Burkina Faso	19
<b>3. Tables thématiques</b>	<b>21</b>
- Compte rendu de la table thématique 6	
<b>4. Décentralisation du point de vue des pays partenaires</b>	<b>25</b>
- Chabi Nansounon, gtz Bénin	
<b>5. Discussion en séance plénière : Le processus de décentralisation en Afrique et ses conséquences sur la coopération communale au développement</b>	<b>29</b>
<b>6. Groupes de travail</b>	<b>35</b>
<b>7. Discussion en séance plénière : Relations partenariales des Länder comme cadre des relations communales</b>	<b>41</b>
<b>8. Discours final : Défis futurs pour les partenariats germano-africains</b>	<b>47</b>
- Christine Nkulikiyinka, ambassadrice de la République du Rwanda	
Annexe :	53
Liste des participants, revue de presse, liste des publications	

---



## **Chère lectrice, chère lecteur,**

Les communes du nord perçoivent de plus en plus les effets des changements économiques, écologiques et sociaux mondiaux. Ils réagissent par une mise en réseau internationale accrue et une réévaluation de la politique de développement communale. Celle-ci n'est plus considérée comme une aide caritative pour les partenaires du sud, elle est désormais comprise comme une contribution à un développement mondial durable. Dans le même temps, les communes des pays partenaires connaissent une restructuration en profondeur qui est stimulée par de nombreux processus d'urbanisation, de démocratisation et de décentralisation. Les partenaires du nord doivent désormais compter avec des interlocuteurs, des structures politiques et des besoins nouveaux. Outre l'Etat fédéral et les Länder, les communes jouent un rôle plus responsable dans la coopération internationale au développement.

L'une des caractéristiques les plus précieuses de la politique de développement communale est la proximité. S'y ajoute la possibilité, principalement grâce aux coopérations décentralisées, de tisser sur le long terme des relations responsables entre les acteurs des communes partenaires. Ils peuvent ainsi profiter mutuellement de leur savoir et apprendre de l'autre, des deux côtés. Les défis de la gestion communale sont en effet souvent les mêmes : urbanisme prospectif, gestion environnementale et traitement des déchets, transports, approvisionnement en eau et assainissement, participation citoyenne, organisation administrative et autonomie communale. Et il est important que les communes intègrent des organisations gouvernementales et non-gouvernementales de développement ainsi que les différents groupes locaux afin de faire profiter les partenariats de développement de leurs potentiels.

La conférence sur la coopération décentralisée avec l'Afrique, unique sous cette forme, a offert un forum national d'échange d'expériences entre les acteurs communaux et de la société civile et facilité la mise en réseau tant entre les communes qu'au sein de ces dernières et les comités de jumelage respectifs. Des contributions scientifiques traitant de thématiques globales telles que la décentralisation, le changement climatique et la bonne gouvernance ont révélé les modifications des conditions générales de l'action communale et mis en évidence les points de convergence en matière de coopération publique au développement ainsi que leur programme. Les nombreux participants et participantes ont pu s'informer sur les instruments et thèmes innovants touchant à la coopération décentralisée et notamment sur les coopérations tripartites, l'envoi d'experts communaux ou les partenariats climatiques. Sans oublier le champ d'action que sont l'éducation au développement et l'importance des compétences interculturelles. Le rôle particulier du thème de la migration et du développement ainsi que de la coopération avec la diaspora locale dans les communes allemandes a également été souligné.

Outre la qualification technique et la mise en réseau des acteurs communaux, la conférence poursuivait deux autres objectifs : reconnaître et encourager l'engagement souvent bénévole dans les communes par une conception appropriée de la conférence et augmenter la visibilité des coopérations décentralisées dans le cadre de la coopération allemande au développement.


La présente documentation donne un aperçu des discours tenus, des discussions et des résultats obtenus lors des tables thématiques et groupes de travail.

Bonne lecture



(Anita Reddy, directrice du Service pour les Communes du Monde)

## Programme de la conférence « Coopération décentralisée avec l'Afrique »

<p><b>Jeudi 18.11.2010, château</b></p> <p>15 h Visite guidée facultative du château  16 h Arrivée, enregistrement, café  <b>17 h Allocations de bienvenue</b>  KONRAD SEIGFRIED, MAIRE de la ville de Ludwigsburg et ANITA REDDY, directrice du Service pour les Communes du Monde  17 h 15 Collage sonore  17 h 30 <b>Discours d'ouverture</b>  DR. CHRISTIANE BÖGEMANN-HAGEDORN, Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement  18 h Partenariats décentralisés d'un point de vue africain  OSCAR SAWADOGO, directeur de l'organisation Zood Nooma, Kongoussi, Burkina Faso  18 h 45 Présentation des prochaines journées de conférence  jusqu'à 20 h Visite de la ville, CHRISTINE SÜß  à partir de 20 h Dîner au château de Ludwigsburg</p>	<p><b>Vendredi 19.11.2010, centre culturel</b></p> <p>à partir de 8 h 30 Arrivée, café  9 h <b>Tables thématiques</b>  11 h Pause café  11 h 30 <b>Décentralisation du point de vue des pays partenaires.</b>  CHABI NANSOUNON, gtz Bénin  12 h 15 Pause du déjeuner  13 h 45 <b>Le processus de décentralisation en Afrique et ses conséquences sur la coopération communale au développement</b> Discussion en séance plénière avec  CHABI NANSOUNON, gtz Bénin ;  OSCAR SAWADOGO, Burkina Faso ;  JAMELEDDINE BATTI, maire de Menzel Bourguiba, Tunisie ;  GERHARD LAUTH, CIM ;  Présentation : THOMAS MÖSCH, Deutsche Welle  15 h 45 Pause café  16 h 30 <b>Groupes de travail parallèles</b>  19 h <b>Réception de la ville de Ludwigsburg</b>  ensuite dîner au restaurant, tables des pays en fonction des pays partenaires</p>
<p><b>Samedi 20.11.2010, centre culturel</b></p> <p>à partir de 8 h 30 Arrivée, café  9 h Rétrospective  10 h <b>Relations partenariales des Länder comme cadre des relations communales.</b> Discussion en séance plénière avec  HANS-CHRISTOPH BOPPEL, Chancellerie de Rhénanie-du-Nord-Westphalie  UWE MAYER, association de partenariat Rhénanie-Palatinat - Rwanda  JÜRGEN OSWALD, Ministère de l'économie du Bade-Wurtemberg  KLAUS WEINGÄRTNER, Fondation pour la coopération au développement du Bade-Wurtemberg (Stiftung Entwicklungszusammenarbeit Baden-Württemberg)  GERHARD LAUTH, CIM  Présentation : SABINE DRESS, Association des villes allemandes (Deutscher Städtetag)  11 h Pause café  11 h 30 <b>Défis futurs pour les partenariats germano-africains</b>  - CHRISTINE NKULIKIYINKA, ambassadrice de la République du Rwanda  12:00 <b>Perspective et adieu aux participants</b>  Théâtre d'improvisation  13 h Déjeuner</p>	<p>Organisé par le Service pour les Communes du Monde/InWEnt gGmbH en coopération avec la ville de Ludwigsburg. Cette conférence est financée par des fonds du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, elle est soutenue par :</p> 



## Résumé :

### **Les partenariats avec l'Afrique regorgent d'énergie**

*La première conférence nationale sur la coopération décentralisée avec l'Afrique avait fait une large place aux thèmes du changement climatique, de la décentralisation, de la migration et des finances.*

Pendant trois jours, 130 représentants et représentantes de comités de jumelage et d'administrations municipales et communales ont échangé leurs expériences en matière de coopération concrète entre des communes allemandes et africaines. L'intérêt porté à la conférence était très important et les discussions très animées. Des coopérations décentralisées avec 17 pays africains étaient représentées.

Des hôtes africains tels que Oscar Sawadogo du Burkina Faso, Chabi Nansounon du Bénin ou Jameleddine Batti de Tunisie ont respectivement expliqué l'importance du processus de décentralisation pour la démocratie dans leurs pays et ont qualifié les coopérations décentralisées et l'échange avec des experts européens d'éléments d'une importance extrême pour la réussite de la coopération au développement.

Mme Christiane Bögemann-Hagedorn du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement a souligné l'importance singulière de l'engagement communal dans la coopération internationale parallèlement à l'action au niveau fédéral et des Länder. Elle a notamment mis en avant l'exemple positif des coopérations communales tripartites entre l'Allemagne, la France et le Burkina Faso.

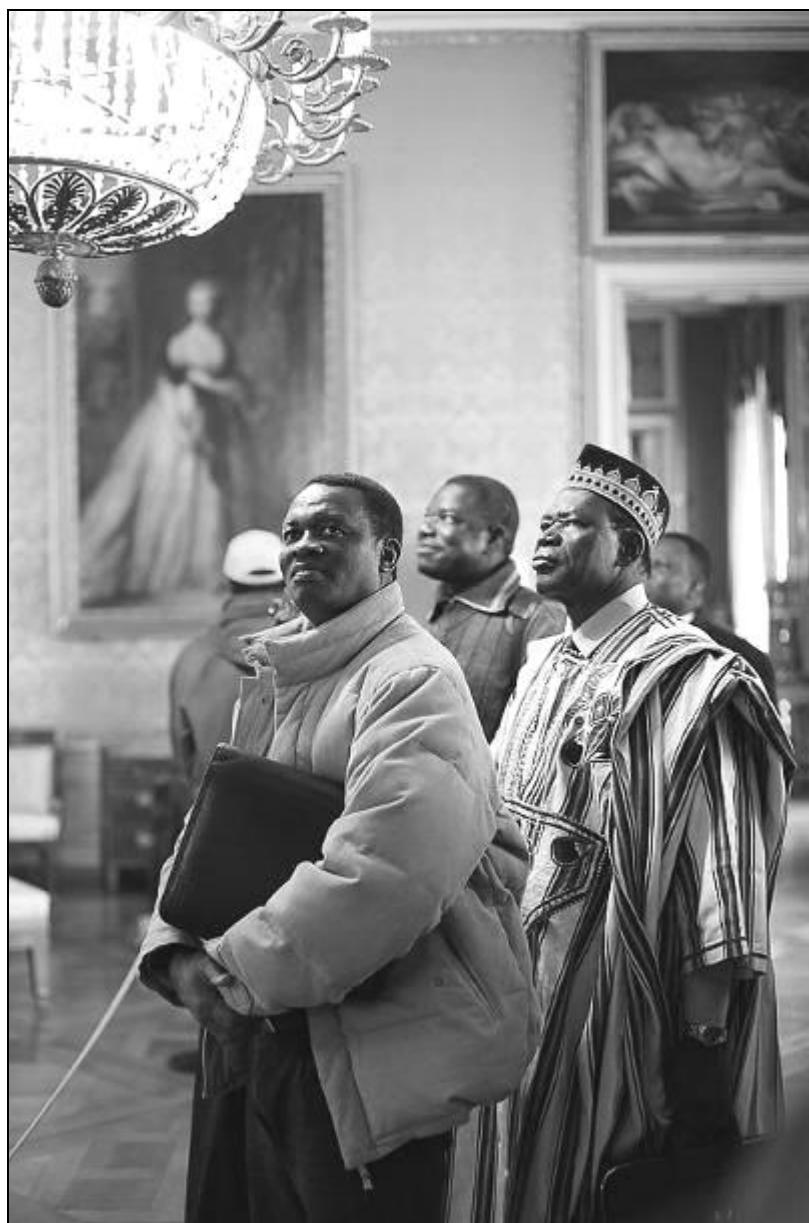
Des représentants des Länder de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg ont proposé leurs relations partenariales au niveau des Länder comme cadre des relations communales et promis également d'autres soutiens financiers. L'ambassadrice du Rwanda Christine Nkulikiyinka a rendu hommage dans son discours au partenariat réussi entre la Rhénanie-Palatinat et son pays qui dure depuis des dizaines d'années.

Les participantes et participants ont notamment évoqué lors de sept tables thématiques comment les villes africaines pourraient réagir aux défis du changement climatique, de la possibilité de partenariats climatiques spécifiques ainsi que de l'intégration de la diaspora africaine dans le travail en partenariat.

Les questions de l'image de l'Afrique dans les médias, du surmenage compte tenu d'un engagement largement bénévole, de la coopération avec l'économie et des particularités du travail en partenariat dans les grandes villes allemandes et dans les petites et moyennes communes étaient au cœur de la discussion des cinq groupes de travail le lendemain.

Les participants et participantes ont particulièrement apprécié les nombreuses suggestions et l'échange d'expériences ouvert. La création et l'extension des coopérations décentralisées avec l'Afrique ont fait un grand pas en avant grâce à cette conférence.

---



## 1. Allocations de bienvenue le 18.11.2010, château de Ludwigsburg

### - Konrad Seigfried, premier adjoint au maire de la ville de Ludwigsburg



Mesdames et Messieurs,

Des gens issus de 97 pays vivent aujourd'hui à Ludwigsburg. Le Président allemand Horst Köhler a lui-même grandi à Ludwigsburg et s'est tout particulièrement intéressé à l'Afrique. Son « Partenariat avec l'Afrique » a ainsi insufflé un élan important en Allemagne.

Nous, citoyens de Ludwigsburg, nous consacrons tout particulièrement depuis quelque temps au continent africain. A l'initiative de notre responsable de l'intégration Saliou Gueye, originaire du Sénégal, nous fêtons chaque année avec nos concitoyens africains et de nombreux hôtes une journée de l'Afrique. Les Africains qui vivent chez nous et enrichissent la diversité de notre ville s'engagent depuis longtemps dans notre société sans pour autant oublier leurs racines et contribuent tout particulièrement à cet événement.

Cette journée reflète en outre bien notre coopération décentralisée avec la ville de Kongoussi au Burkina Faso que nous or-

ganisons conjointement avec Montbéliard en France, notre ville jumelée depuis des années et qui est l'expression de notre entendement d'un développement durable.

Ludwigsburg est associée à raison à un développement urbain durable. Ceci comprend non seulement une conception urbaine intégrée et durable au niveau interne, mais aussi l'entendement d'un développement durable qui s'étende au-delà des limites de la commune.

Notre responsabilité envers le climat, notre responsabilité envers une économie juste (nous sommes déjà une ville du commerce équitable) et notre responsabilité envers notre planète, le sort des habitants d'autres parties du monde et tout particulièrement de l'Afrique, trouve son expression dans notre partenariat avec Kongoussi.

Partout, les hommes vivent dans des communes, des villages et des villes. Dans notre monde globalisé, ils doivent se rencontrer et coopérer directement. De nombreuses villes, de nombreuses communes devraient saisir cette chance et l'utiliser. Nous l'avons saisie à Ludwigsburg. Je suis heureux de pouvoir souligner par cette conférence l'engagement de la commune de Ludwigsburg et d'être dans le même temps l'hôte de cette conférence importante organisée par le Service pour les Communes du Monde (SKEW).

**Je me réjouis également d'avoir le privilège d'accueillir des hôtes venus de loin**

**ou de plus près et souhaite chaleureusement la bienvenue à Ludwigsburg à tous les participants !**



Oscar Sawadogo remet un souvenir à Werner Spec, maire de Ludwigsburg

## Anita Reddy, directrice du Service pour les Communes du Monde



Mesdames et Messieurs,

Au nom du Service pour les Communes du Monde, je vous souhaite la bienvenue à la conférence 'Coopération décentralisée avec l'Afrique'.

C'est la première conférence du Service pour les Communes du Monde sur la coopération décentralisée avec l'Afrique. D'autres conférences consacrées à l'Amérique latine et à l'Asie suivront prochainement.

Nous nous consacrons aux partenariats avec l'Afrique car ce continent est au centre de la politique de développement communale. Ceci se manifeste également par le fait que la majorité des jumelages et de l'action de solidarité internationale en Allemagne concerne des pays africains. Les villes allemandes présentes aujourd'hui coopèrent avec 17 pays africains.

Cet été, le monde a tourné son regard vers l'Afrique. Le fait que le continent ait accueilli la coupe du monde de football a

permis une nouvelle sensibilisation du public pour l'Afrique. Profitons ensemble de cet intérêt, et consolidons-le.

Cette conférence est également le prolongement du projet pilote de coopérations décentralisées tripartites financé par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement qui a soutenu pendant trois ans les coopérations entre des villes allemandes, françaises et Burkinabè par le biais du Service pour les Communes du Monde.

Je me réjouis que cette conférence ait été très bien acceptée en tant que prolongement et extension de ce projet, puisque la totalité des huit communes pilotes impliquées a des participants présents aujourd'hui, dont notamment notre hôte, la ville de Ludwigsburg.

Nous souhaitons vous offrir un forum unique en Allemagne de transfert de savoir et d'expériences et d'exemples positifs entre des acteurs des communes et de la société civile. Cette conférence doit représenter une plateforme de dialogue et de mise en réseau entre les partenariats communaux, mais aussi entre les représentants des communes, les partenariats et associations dont le potentiel s'agissant de la configuration des coopérations décentralisées est d'une importance extrême.

La conférence a également pour objectif d'augmenter la visibilité des coopérations décentralisées dans le cadre de la coopération allemande au développement et de reconnaître et d'encourager l'engagement bénévole. Les coopérations décentralisées se caractérisent notamment par l'étendue des thèmes et tâches auxquels elles doivent s'atteler. Par conséquent, le programme qui nous attend dans les jours qui viennent est également très varié et concentré. Nous examinerons à la fois l'engagement des villes et communes allemandes et les défis et expériences des partenaires africains et leur coopération.

Nous avons l'opportunité d'écouter les acteurs africains, les représentants et représentantes des Länder, des communes et de la société civile. Ce faisant, les questions suivantes seront examinées, auxquelles nous tenterons de trouver des réponses : A quelle situation sont confrontés les partenariats en Allemagne et à l'étranger ? Quels changements doivent-ils être maîtrisés ? Comment réagir avec efficacité et en étant à l'écoute des citoyens ? Quelles doivent être les conditions générales de l'engagement ? Quelles expériences, quels instruments sont-ils particulièrement utiles ? Comment les citoyens se penchent-ils sur les défis locaux tels que la migration et le changement climatique ou les questions de l'autonomie communale ? Comment en assurer le financement ?

Je souhaite mettre en avant et souligner ici une fois encore l'importance de votre engagement, puisque sans cet engagement, la coopération décentralisée ne serait pas réalisable. Cette conférence vous fournira une multitude d'informations qui pourront certainement vous inspirer dans vos divers engagements.

**Bienvenue et merci !**



## 2. Discours d'ouverture



### **Dr. Christiane Bögemann-Hagedorn, Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement**

Monsieur le maire,  
Madame Reddy,  
Monsieur Sawadogo,  
Chers hôtes ici présents à Ludwigsburg,

Je vous transmets les cordiales salutations de M. Niebel, ministre fédéral, et je me réjouis d'avoir le privilège d'être là ce soir avec vous.

Le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement s'engage depuis longtemps déjà dans le domaine de la coopération communale. Le fait que le Service pour les Communes du Monde (SKEW) ait pu être créé il y a près de dix ans et continue d'être financé par le ministère montre clairement notre engagement en la matière.

Le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement considère les communes comme des acteurs stratégiques importants de la coopération au développement. Nous reconnaissons vos potentiels et responsabilités spécifiques en matière de politique de développement, en Allemagne comme à l'étranger.

En Allemagne, les communes disposent grâce à leur proximité de marges de manœuvre décisives pour expliquer et rendre tangible la politique de développement au niveau local. Vous pouvez contribuer à sensibiliser les citoyens aux contextes mondiaux et conduire une action visant à soutenir l'action durable. Les communes sont d'excellents partenaires lorsqu'il s'agit d'améliorer la visibilité de la politique de développement et de la replacer au centre de la société. Dans le même temps, l'action communale a aussi des effets en ma-

tière de politique de développement. Les communes portent des responsabilités et ont une fonction de modèle.

Concernant le travail à l'étranger, les communes disposent d'un fort potentiel d'élaboration de relations partenariales dans la durée avec les communes des pays en développement. De nombreux exemples montrent qu'elles accompagnent là-bas sur un pied d'égalité les processus de transformation et favorisent l'échange d'expériences, de savoir et l'échange culturel dans le cadre de projets de développement de plus petite envergure. Elles peuvent notamment apporter leur savoir-faire spécifique dans la mise en place de structures administratives communales.



Le renforcement des capacités est un axe décisif du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement. Les jumelages ou actions de solidarité internationale actifs et les experts communaux apportent une contribution appréciée à la transmission du savoir sur un pied d'égalité. Le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement soutient les nouvelles approches de la politique de développement communale : la commission de la Fédération et des Länder pour la coopération au développement a élaboré pour la première fois dans sa décision de juin 2010 une conception commune des rôles et axes de la politique de développement communale et établi un programme de travail sur la façon d'encourager plus de communes, dans la mesure possible sur le plan politique et juridique, à s'engager dans le domaine de la politique de développement ou de renforcer l'engagement déjà en place. Sur la base de cette décision, le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement mène une réflexion

intense sur la façon dont nous pourrions mieux aider à l'avenir les communes dans leurs engagements très divers en matière de politique de développement.

### **Coopérations décentralisées**

L'évaluation personnelle des communes du nord s'est modifiée puisqu'elles perçoivent de plus en plus ici aussi les effets des changements économiques, écologiques et sociaux mondiaux. Les communes y répondent par une mise en réseau internationale accrue et une réévaluation de leur politique de développement communale qui n'est plus uniquement considérée comme une aide solidaire des communes partenaires du sud mais aussi dans une optique d'appropriation des communes pouvant contribuer à un développement mondial durable. Ceci contribue également à forger le profil international des communes, aspect qui devient de plus en plus important à mesure que l'accroissement de la concurrence géographique internationale se fait ressentir.

Les coopérations décentralisées peuvent jouer ici un rôle clé. Elles permettent de nouer des relations plus longues et confiantes entre les acteurs. Les partenaires communaux peuvent ainsi profiter mutuellement de leur savoir et apprendre de l'autre, des deux côtés. Les missions de conseil dans les communes n'apportent cependant pas uniquement un gain technique pour les deux parties. Ce travail commun permet en effet aussi de mieux comprendre l'autre ; le partenaire est considéré sous une perspective nouvelle.

En Afrique du Sud par exemple, les experts des communes allemandes qui ont conseillé les lieux où se sont déroulés les matchs de la coupe du monde de football 2010 ont été fortement impressionnés par le dynamisme et la capacité à envisager l'avenir de leurs



collègues sud-africains qui semblaient contredire dans une certaine mesure ce que nous pouvions lire ici dans la presse. Cette coopération doit désormais être poursuivie : les représentants des communes allemandes et sud-africaines qui ont été impliqués dans ce programme devront maintenant soutenir le Brésil pour la coupe du monde 2014 et transmettre leur savoir commun et leurs expériences acquises en Afrique du sud.

Les coopérations décentralisées offrent également de nombreuses possibilités pour les écoles et les citoyens. Des écoles, on attend aujourd'hui de plus en plus qu'elles s'ouvrent à leur quartier et à leur contexte social élargi. Le thème de l'immigration est partout à l'ordre du jour, les processus de mondialisation sont de plus en plus perceptibles et les questions de politique de développement ont désormais trouvé des points d'ancrage dans la vie des élèves.



L'engagement international dans les villes et communes trouve des points d'ancrage pour les défis politiques et sociaux auxquels sont aujourd'hui confrontées les villes en Allemagne, tels que les questions de l'intégration et de l'immigration, ou encore de l'ouverture interculturelle de l'administration communale notamment. Il ne s'agit donc pas uniquement d'un travail supplémentaire ou d'un luxe dénué de sens que l'on s'autorise uniquement quand les ressources sont disponibles, mais d'une utilité directe, également pour les communes allemandes.

### **L'exemple du Burkina Faso**

Les communes partenaires des pays en développement se caractérisent souvent par une restructuration en profondeur, des processus d'urbanisation, de démocratisation et de décentralisation. Au Burkina Faso, le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement travaille en étroite coopération avec le gouvernement burkinabè sur le thème de la décentralisation. Il existe un programme de décentralisation commun qui concerne d'une part le financement de l'infrastructure mais aussi le conseil dans le cadre du processus de décentralisation. Au cours de mes voyages au Burkina Faso, j'ai constaté que la décentralisation apportait une contribution absolument essentielle à la démocratisation. J'ai rencontré de nombreux maires engagés qui avaient un jumelage avec des communes françaises, et certains avec des communes allemandes. Le vœu très fort de voir plus souvent des partenaires allemands intégrés a été formulé.

Ces maires luttent énormément pour leur nouveau rôle. La difficulté pour eux consiste dans le fait que la décentralisation signifie plus de responsabilités alors que le financement par l'administration centrale de nombreux services que les communes doivent désormais prendre en charge fait défaut. Ici, les défis sont encore nombreux. Dans ce domaine, les communes allemandes peuvent apporter une contribution précieuse pour le développement dans les communes partenaires grâce précisément à leurs expériences dans le cadre de partenariats.

### **Engagement citoyen**

Il est important que les communes intègrent des organisations gouvernementales et non-gouvernementales de développement ainsi que les différents groupes locaux afin de faire profiter les partenariats de développement de leurs potentiels. Grâce à leur proximité, les

communes sont en outre prédestinées à « entraîner » les citoyens et rendre ainsi tangible et palpable la politique de développement au niveau local. C'est important pour légitimer la politique et renforcer l'engagement des citoyennes et citoyens envers la politique de développement. Les comités de jumelage offrent un cadre à l'engagement citoyen. Ils offrent un espace d'intervention concrète pour des gens concrets. La dimension humaine et la possibilité de voir les résultats et le sens de sa propre intervention motivent souvent plus que des objectifs abstraits.

Plus d'engagement en faveur de la coopération au développement : tel est l'objectif que s'est fixée la nouvelle direction du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement. Nous sommes persuadés que le succès de la coopération au développement ne peut pas venir uniquement des organismes publics. Nous avons besoin d'un soutien et d'un engagement massifs. La société civile et les milieux économiques constituent des partenaires appréciés dans cette optique.

Le bénévolat a ici une fonction importante et les chiffres pour l'Allemagne sont étonnants : plus d'un tiers (36%) des citoyennes et citoyens allemands s'engagent bénévolement, dans des associations, des fondations ou des initiatives citoyennes. Ce chiffre monte même à la moitié concernant les jeunes de 24 ans et moins. Nous sommes une nation qui compte beaucoup de personnes engagées. Nous souhaitons intensifier encore ce potentiel dans le domaine de la coopération au développement.

Dirk Messner, théoricien du développement de l'Institut Allemand de Développement (IAD) a dit récemment lors d'une intervention que la mondialisation ne pouvait être vivante et aménageable pour nous que si nous développons une « identité collective ». Or, cette identité ne peut être apprise dans les manuels, elle peut uniquement naître des réseaux sociaux. La compétence sociale devient ici palpable. Par conséquent, il est primordial d'aménager les réseaux et les contacts au niveau international ou transnational.

### **Soutien des partenariats**

Les jumelages avec la France, l'Angleterre ou d'autres pays industrialisés sont aujourd'hui monnaie courante. La coopération avec des communes dans les pays en développement doit en revanche encore grandir.

Cette conférence est un forum unique en Allemagne d'échange d'expériences entre acteurs des communes et de la société civile. Elle soutient la mise en réseau entre les partenariats communaux, mais aussi entre les représentantes et représentants des communes et les comités de jumelage respectifs. Cette conférence est destinée à améliorer la visibilité des coopérations décentralisées en Allemagne afin de susciter des vocations.

M. Niebel, ministre fédéral, souhaite coopérer de manière plus systématique à l'avenir avec les communes et les soutenir encore mieux dans leurs engagements très divers en matière de politique de développement. La réforme des organisations en aval du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement tient compte de cette idée. Nous mettrons en place un nouveau Service dans lequel sera intégré le Service pour les Communes du Monde (SKEW) déjà en place qui sera donc renforcé. Nous créons ainsi un point de contact fort qui concentre l'engagement citoyen et communal. Ce Service renforcera également les communes dans leur engagement en Allemagne et à l'étranger et améliorera la visibilité de leurs activités en tant qu'interlocuteur central.

Je vous souhaite une bonne conférence, de bons échanges et de nombreuses idées pour renforcer l'engagement communal dans la coopération au développement.

**Merci beaucoup !**

---



**Oscar Sawadogo, directeur de l'organisation Zood Nooma, Kongoussi, Burkina Faso**

Mesdames et Messieurs,

Ce thème montre combien il est important de développer une perspective commune de coopération décentralisée avec l'Afrique, avec les pays européens, et plus particulièrement avec l'Allemagne.

C'est pourquoi j'espère un travail riche en résultats qui renforcera encore le dynamisme et la coopération déjà en place entre nos peuples et nous permettra d'obtenir de bons résultats.

Je salue et je félicite tous les participants et organisateurs pour leurs diverses contributions. Seule une concertation ouverte et étroite avec les Africains dans un forum d'échange de cette nature qui réunit les acteurs communaux tout comme la société civile, les pouvoirs publics avec tous les pays du monde, seul un tel forum permet d'exposer une teneur positive et claire des institutions européennes et africaines au niveau local, national ou international, dans l'optique d'une compréhension globale de la coopération décentralisée en Afrique.

Ma vision de ce thème revient à intégrer la coopération, l'acceptation des partenaires dans la logique du développement. L'effort de décentralisation, qui signifie un transfert de compétence aux organisations régionales ou locales, implique qu'elles peuvent conduire et gérer plus librement leur vie sociale et économique indépendante.

Sur la base de ces expériences que de nombreux pays africains ont faites, et également certains qui sont encore plus avancés dans leur développement que le Burkina Faso, il convient donc d'envisager la coopération décentralisée et la démocratisation comme un processus qui doit être reconquis et défendu tous les jours, contre la tentation de centralisation.

Au Burkina Faso, le processus de décentralisation a été amorcé, même s'il se trouve encore à un stade d'essai. Nous assistons à un commencement prudent qui est observé et soutenu par les pays européens. Ce faisant, les objectifs de la coopération décentralisée sont défendus et respectés.

De mon point de vue, les objectifs suivants d'une coopération décentralisée sont indispensables : une gouvernance locale ; un traitement responsable du patrimoine local par les communautés de base, une protection et une revalorisation des potentiels culturels naturels ; la création d'une infrastructure et d'un cadre de vie qui soutienne le développement humain durable ; le respect de l'identité culturelle de chaque peuple, ainsi que la protection et la revalorisation des potentiels naturels et culturels.

La solidarité intercommunale est nécessaire afin de rapprocher les populations locales entre les communes d'une région. Il est par ailleurs important, pour rétablir l'équilibre économique entre les communes, de défendre les intérêts des communes et de favoriser l'échange.



Les coopérations décentralisées permettent la coopération entre les pays du sud. Ceci contribue à favoriser l'intégration africaine, à soutenir les villes et à favoriser une solidarité interafricaine qui représente un garant de paix et de stabilité dans les Etats, le développement du tourisme et de l'échange culturel de nos Etats ainsi qu'une meilleure connaissance des peuples africains.

Le développement peut être considéré comme la base du renforcement de la

liberté des citoyens par rapport à l'Etat, de la démocratie locale, de la coopération libre, de la liberté de circulation des personnes et des prestations de services dans les villes.

Compte tenu d'un tel point de vue africain des principales questions, la question suivante se pose : Quelles sont les perspectives ? C'est pourquoi je souhaite vous donner un point de vue humain et durable de la coopération décentralisée : nous accordons une importance toute particulière au respect de la culture et des valeurs de chaque peuple. Nous respectons l'accord de principe entre les communes du nord et du sud et le renforcement des coopérations décentralisées par des mesures concrètes de développement durable. Il est très important de renforcer les collectivités locales sur la base des principes de décentralisation. L'Etat doit plus se retirer et montrer une plus grande flexibilité afin de donner à la société civile la possibilité d'être autonome.

**Je remercie chaleureusement toutes les participantes et tous les participants à cette conférence de leur attention !**

### **3. Tables thématiques parallèles le 19/11/2010 au centre culturel, matin :**



Les tables thématiques offraient aux participant(e)s à la conférence un format informel et interactif d'échange d'informations : de courtes contributions suivies de discussions entre tous les experts. Au bout de 30 minutes, les participants pouvaient passer à une seconde table ronde.

#### **1. Diaspora africaine et coopérations décentralisées**

SALIOU GUEYE/Ville de Ludwigsburg

#### **2. Envoi d'experts communaux**

SABINE DREES/Association des villes allemandes (Deutscher Städtetag) et PAMINA HAUSSECKER/SKEW

#### **3. Coopérations décentralisées tripartites**

WERNER SPEC, MAIRE, et CHRISTINE SÜß/Ville de Ludwigsburg

#### **4. Possibilités de financement pour les actions de politique de développement en Allemagne des comités de jumelage**

Anna Durst/InWEnt

#### **5. Possibilités de financement des projets partenaires**

ANKE VALENTIN/Café scientifique (Wissenschaftsladen) de Bonn, KATJA BURRE/SEZ et REINHARD JENKE/Bengo

#### **6. How to get started – Mise en place de nouveaux partenariats**

CHRISTOPHER BLUM/Ville de Tübingen, GISELA STANG/MAIRE de la ville de Hofheim am Taunus et DR. STEFAN WILHELMY/SKEW

## 7. Partenariats climatiques communaux

DR. KLAUS REUTER/Groupe de travail du Land

### Voici quelques extraits de la première table ronde de la table thématique 6 :

#### How to get started – Mise en place de nouveaux partenariats

*Gisela Stang*, maire de la ville de Hofheim am Taunus, décrit la coopération de sa ville avec le Burkina Faso. Elle regrette que le Land de la Hesse soit très timoré dans le soutien de projets.



*Stefan Wilhelmy* du Service pour les Communes du Monde (SKEW) rapporte que le Service reçoit souvent des demandes de communes africaines souhaitant trouver des partenaires allemands. Cela s'avère toutefois difficile lorsqu'il n'y a pas d'accroche. « Simplement téléphoner au maire ou à l'administration et dire : 'j'ai ici une commune partenaire pour votre ville' ne fonctionne pas en général, explique *Wilhelmy*. Il recommande donc de renouer avec des partenariats existants avec d'autres pays mais aussi d'autres associations ou écoles. C'est également plus simple lorsque l'initiative vient du côté allemand et que le maire manifeste officiellement son intérêt pour des partenariats. A la question de savoir comment les communes allemandes et africaines peuvent entrer en contact, *Wilhelmy* répond qu'il y a plusieurs possibilités de trouver des informations : ainsi, le Conseil des Communes et Régions d'Europe exploite une base de données centrale où les partenaires du sud intéressés peuvent s'inscrire avec un petit profil. Par ailleurs, les intéressés peuvent s'adresser

au Service pour les Communes du Monde. « En règle générale, il est rare que quelqu'un se manifeste immédiatement. Il faut plutôt chercher sciemment quelle commune pourrait être intéressante », poursuit *Wilhelmy*. Il y a en Allemagne plus de 12 000 communes, 230 à 250 ont des partenariats avec des pays en développement, et 60 à 70 d'entre elles avec des pays africains.

*Gisela Stang* ajoute que les gens pensent encore que les communes n'ont rien à voir avec la politique extérieure. La politique de développement ferait ainsi partie de la politique extérieure, qui devrait être laissée aux experts du Ministère des affaires étrangères ou à l'agence de coopération technique allemande (GTZ). L'approche communale ne serait donc toujours pas vraiment établie. « Je pense que les communes ont besoin de plus

d'assurance pour dire : nous faisons quelque chose de tout à fait différent, notre type de lien est d'une toute autre nature », explique Madame *Stang*. *Stefan Wilhelmy* soutient ses dires et ajoute que le Service pour les Communes du Monde œuvre pour inciter globalement les communautés d'agglomérations à amener plus leurs communes dans cette direction. « Que les communes s'engagent également plus au niveau mondial est un aspect important de la mondialisation », pense *Wilhelmy*.

*Christopher Blum* décrit le processus de recherche d'une coopération décentralisée en Afrique de la ville de Tübingen. Après que le maire ait obtenu le mandat politique du conseil municipal, une commission chargée d'en décider a été créée. Des entretiens ont été menés, notamment avec l'association d'aide contre le SIDA, des groupes religieux, les ambassades, le ministère des Affaires étrangères et des institutions telles que InWEnt, mais aussi avec des personnes privées qui s'engagent depuis longtemps en Afrique. « De cette façon, nous avons appris combien de personnes s'occupaient bénévolement et professionnellement de ce sujet à Tübingen. Et soudain, nous n'avons plus vu seulement l'Afrique mais une multitude de villes, de pays et de cultures. » C'est sur cette base qu'a été discutée la liste de suggestions au cours de plusieurs séances avec le conseil municipal, de sorte qu'à la fin, trois « candidats » se sont détachés : Buea au Cameroun, Mek'ele au nord de l'Ethiopie et Moshi en Tanzanie. C'est Moshi qui a emporté la décision, Tübingen ayant déjà établi des liens étroits avec cette commune. Le conseil municipal a ensuite donné à la collectivité locale le mandat politique d'établir des contacts officiels. Début juillet 2010, une petite délégation s'est rendue quatre jours sur place. Le secteur de l'écologie jouera un rôle important, tout comme les thèmes médicaux via les contacts de l'université et de l'hôpital Paul Lechler.

A la question de savoir comment amener des communes à conclure de tels partenariats, *Christopher Blum* répond qu'il est très important d'en faire une « affaire de chef ». Il faut que le maire et le conseil municipal soutiennent le projet. « Cela revêt immédiatement une toute autre importance lorsque le maire dit : j'aimerais avoir une coopération décentralisée et je souhaite que vous y participiez », estime *Blum*. L'un des déficits du partenariat aujourd'hui officiel entre Tübingen et Villa El Salvador au Pérou est son absence d'imbrication lors de son démarrage comme initiative privée.

*Gisela Stang* ne pense pas quant à elle que le plus important soit qu'il s'agisse d'une « affaire de chef ». De son point de vue, l'engagement peut tout aussi bien grandir d'en bas que d'en haut. Toutefois : « Les responsables ici craignent pour leurs budgets, parce qu'ils ne disposent pas de la main-d'œuvre et du savoir-faire pour accompagner les projets sur place. Ce serait bien plus simple pour les villes s'il existait une institution qui soutienne et accompagne les projets de manière groupée.



*« C'était tout à fait remarquable, j'ai beaucoup appris. Lorsque je rentrerai chez moi, j'étudierai de manière approfondie les différentes notes que j'ai prises. J'ai appris qu'il y avait beaucoup plus de possibilités de soutien et de financement que nous le savions jusqu'à présent à Hürth. Nous travaillons et nous bricolons dans notre coin et avec nos moyens limités, nous ne pouvons pas faire grand chose. Mon portefeuille est désormais rempli de cartes de visites, ce que je trouve formidable. Je suis convenu de rester en contact avec différentes per-*

Dr. Manfred Faust, archives municipales de Hürth



## 4. La décentralisation du point de vue des pays partenaires

**Chabi Nansounon, coordinateur régional du Decentralisation and Community Development Support Programm (PDCC) de l'Agence de coopération technique allemande (GTZ) au Bénin**



Monsieur Nansounon présente le thème de la décentralisation du point de vue des pays partenaires en prenant l'exemple du Bénin. La nouvelle constitution a été adoptée en décembre 1990 par référendum. Les paragraphes 100 à 153 fixent les principes de la décentralisation comme principe constitutionnel. En janvier 1993, les principes de la réforme de l'administration territoriale ont été formulés et adoptés, en particulier en matière de décentralisation et de déconcentration.

Dix ans plus tard, en décembre 2002 et janvier 2003, les premières élections communales du conseil municipal ont eu lieu, après dix ans de préparatifs et de discussions sans fin. Le principal problème était que les décideurs avaient peur de perdre leur pouvoir, ce pourquoi ils ont opposé une forte résistance. Finalement, la pression des bailleurs de fonds internationaux et des organisations de la société civile a été nécessaire pour procéder réellement aux élections. Durant ces dix années explique Nansounon, le

cadre légal nécessaire à la décentralisation a quand même été établi. Par ailleurs, une campagne d'information nationale sur la décentralisation et les défis qui l'accompagnent a été organisée. En avril et mai 2008 ont eu lieu les deuxièmes élections communales et municipales. « Au Bénin, la décentralisation n'a donc que huit ans, c'est encore une jeune décentralisation » poursuit Nansounon.

Nansounon explique que la décentralisation est destinée à favoriser la démocratie de base, à permettre une bonne administration locale, à faire avancer le développement local et à renforcer la participation active de la population. Et ce par un transfert de compétences et de ressources. Un fonds doit permettre de soutenir la solidarité entre les communes dans l'objectif de permettre un développement équilibré de toutes les communes et de l'ensemble du territoire national. A cela s'est ajouté la création d'institutions financières des collectivités locales, la coopération des communes ainsi que l'entretien des coopérations décentralisées.

Quelles sont les acquis après huit ans de transposition ? « Nous disposons d'abord d'un recueil de lois et d'ordonnances sur la décentralisation ainsi que d'environ trente décrets d'application. Et nous avons depuis 2008 un fonds d'aide au développement effectif pour les communes », résume Nansounon. Le gouvernement a par ailleurs adopté la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC).

L'élaboration et la transposition des plans de développement locaux a permis de susciter également un débat public sur l'avenir des communes. La population qui avait l'habitude que tout soit décidé dans les hautes sphères et avait vécu jusqu'à présent dans une sorte « d'état providence » a désormais la possibilité de participer et de prendre part au débat sur l'avenir des communes. Des organisations non gouvernementales sont venues et ont contribué à donner un sens à l'engagement citoyen. Et d'autres partenaires techniques et financiers, tels que le programme PDDC notamment, sont fortement engagés dans le soutien de la décentralisation.

Nansounon a toutefois également décelé des points faibles, et principalement un mauvais gouvernement local. Ceci s'expliquerait selon lui par une politisation excessive des collectivités locales. « Nous avons constaté que dans la plupart des communes, la campagne électorale se poursuivait après les élections. » Or, il ne suffit pas d'être élu, il faut aussi ensuite effectuer le travail. Il fait état de lourdeurs dans le cadre des décisions en matière de personnel et d'un manque de transparence de la collectivité locale, et ce en raison d'une gestion solitaire et opaque des maires.

L'engagement citoyen et le sens civique sont aussi une entreprise importante. La discipline fiscale est déficiente et la mobilisation de revenus propres par les collectivités locales est faible. Le transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux communes reste bien en-deçà de ce qui était prévu. Ainsi, au lieu de transférer des ressources et des compétences, il rejette les problèmes, les charges et les coûts sur les communes. « Nous avons un proverbe qui dit : « Vendre le mouton mais garder la corde en main. » C'est le petit jeu auquel on assiste entre les communes et l'Etat », explique Nansounon.

L'autre point faible particulier est la sous-représentation des femmes dans les instances de décision locales. Lors des dernières élections communales et municipales pour le second mandat, sur 1 435 élus locaux dans tous le pays, il y avait seulement 60 femmes. Et



une seule femme a été élue maire. « C'est ridicule étant donné que les femmes représentent 52 pourcents de la population du Bénin » souligne Nansounon.

La décentralisation restera inachevée s'il n'y a pas de volonté politique forte de la part du gouvernement, une vision mais aussi une orientation stratégique clairement définie. La décentralisation et la déconcentration sont indissociables et doivent continuer d'être le moteur de la modernisation.

Il y a eu des difficultés car la déconcentration n'a pas suivi dans la même mesure la décentralisation. Nansounon souligne la nécessité de tenir également compte dans le processus de décentralisation d'un pays en développement des stratégies de croissance pour lutter contre la pauvreté. Pour pouvoir faire avancer les deux parallèlement, il faut les associer. Mais surtout, les aptitudes de tous les acteurs de la décentralisation doivent être renforcées. C'est absolument décisif afin que chacun puisse vraiment jouer son rôle sur la base de règles clairement définies et surtout respectées de tous : le gouvernement doit transférer ses compétences, les maires agir dans la transparence et la société civile doit exercer sa fonction de contrôle.

Le gouvernement béninois a élaboré un calendrier de transfert effectif de toutes les compétences aux communes. De nouvelles dynamiques se développent dans le cadre de la transposition de la coopération communale. Par ailleurs, les partenaires techniques et

financiers soutiendront le plan de développement et mettront à disposition les ressources pour le développement au niveau local à partir de 2011. Jusqu'à présent, ceci était de la compétence de l'Etat. En outre, l'établissement d'un centre de formation national pour les administrations locales et territoriales est en cours. Jusqu'à présent, il existait deux structures responsables de la formation et désormais, une phase d'essai est réalisée en coopération avec InWEnt concernant les nouveaux centres de formation locaux.

« Je suis personnellement persuadé que l'Afrique locale, c'est-à-dire l'Afrique des collectivités locales décentralisées, fera progresser l'Afrique des Nations et l'Afrique centrale » estime Nansounon. « Avec les femmes comme moteur fort dans ce processus et grâce à une masse critique de collectivités locales efficaces et bien administrées. »



*« J'emporte avec moi de nombreuses réflexions fondamentales. J'ai été content de constater que d'autres discutaient aussi des mêmes choses, telles que cette question : que signifie un partenariat sur un pied d'égalité ? Par ailleurs, j'ai obtenu de nombreuses suggestions pratiques, des conseils financiers, des trucs fiscaux et des interlocuteurs. Le bon conseil que j'ai retenu : la ville représente le cadre, elle donne un élan. Cependant, il est important que le plus de gens possibles, venant des secteurs les plus divers de la citoyenneté, c'est-à-dire pas uniquement les magasins de commerce équitable, mais aussi le club alpin, les médecins, les groupes religieux, les associations, les clubs de jeunes, le sport la culture et l'économie participent à ce partenariat. »*

Christopher Blum, Office de la culture de la ville de Tübingen



## 5. Discussion en séance plénière le 19/11/2010 au centre culturel

### Le processus de décentralisation en Afrique et ses conséquences sur la coopération communale au développement



*Présentation : Thomas Mösch, Deutsche Welle ; participants : Chabi Nansounon, Oscar Sawadogo, Jameleddine Batti, Gerhard Lauth*

*Chabi Nansounon*, coordinateur régional de la région Atakora-Donga au nord-ouest du Bénin, rapporte que le programme de décentralisation des communes du Bénin a été établi sur 12 ans. Il n'est pas sûr que les cinq années restantes suffiront à atteindre réellement les résultats visés. L'un des problèmes essentiels pour le moment est que les différents programmes d'accompagnement de la décentralisation existant ne couvrent pas toutes les communes. Il existe au Bénin des secteurs dans lesquels le développement progresse à deux vitesses différentes. Nansounon décrit les efforts du gouvernement qui présente désormais la volonté politique qui manquait peut-être jusqu'à présent. Il estime que lorsque la stratégie de décentralisation adoptée sera concrètement transposée à partir de 2011, le développement de la décentralisation connaîtra une nouvelle poussée. Outre l'Etat, des partenaires techniques et financiers, mais aussi des acteurs des coopérations décentralisées s'engagent. Le besoin en matière de renforcement des capacités permettant aux acteurs de remplir pleinement leur rôle est grand. « Tout cela ne fonctionne pas encore très bien » critique Nansounon. Mais la politique nationale vise à ce que les différents mécanismes réussissent bientôt au niveau communal.

*Jameleddine Batti*, maire de la ville tunisienne de Menzel Bourguiba, explique que la Tunisie était un Etat centralisé qui administrait tout après l'indépendance en 1956. Petit à petit, les régions et communes ont la possibilité d'administrer les secteurs qui les concernent. Les conseils ont aussi la possibilité d'élaborer des projets, de nouer des relations, notamment aussi avec des villes étrangères. L'Etat dispose toutefois encore d'un droit

d'accès. Batti souligne en particulier la coopération décentralisée avec Stuttgart qui existe déjà depuis 1971 : « La pérennité de cette coopération décentralisée au bout de 40 ans montre que cette relation nord-sud est bien ancrée. Nous avons souvent eu des possibilités d'échange, et notre coopération a depuis le début été fondée sur des relations entre des personnes. »

*Gerhard Lauth*, conseiller de l'Association of Local Authorities of Tanzania (ALAT), décrit le processus de décentralisation en Tanzanie comme étant très dur. D'une part parce qu'il concerne des gens qui doivent céder du pouvoir et des compétences. Par ailleurs, on a besoin de salariés au niveau local disposant du savoir-faire permettant de prendre en charge les tâches décentralisées. Il existe partout d'énormes déficits. L'association ALAT se considère comme la voix des communes de Tanzanie. Dans l'Etat centralisé, ALAT était plus ou moins le prolongement du gouvernement qui portait ses instructions au niveau local. Maintenant, ALAT s'émancipe vis-à-vis de l'Etat et s'emploie à gagner la confiance des communes. Lauth rend compte des élections démocratiques qui ont eu lieu en Tanzanie il y a trois semaines et ont permis d'élire non seulement le Président et le parlement national mais aussi les 5 000 conseillers municipaux. L'association ALAT formera désormais ces personnes. « L'Etat propose depuis longtemps déjà ce type de programmes de formation, mais nous disons maintenant : nous, en tant que communes, savons mieux ce dont nous avons besoin » explique Lauth. C'est pourquoi la première approche des formations n'est pas de dispenser des connaissances techniques spécifiques mais des connaissances fondamentales concernant les droits et obligations d'un conseiller municipal.



*Oscar Sawadogo*, co-fondateur et membre actif de l'ONG Zood Norma, décrit les points communs et les différences entre son pays d'origine, le Burkina Faso, et le Bénin, pays voisin. Il parle de valeurs communes et de similitudes du gouvernement. Au Burkina Faso toutefois, le processus de décentralisation est plus avancé ; ainsi, un cadre stratégique pour des coopérations décentralisées a déjà été transposé pour la période 2010-2015. Seul l'Etat et la société civile ensemble

permettent d'avancer. « C'est pourquoi nous sommes pour cette conférence. Si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer » déclare Sawadogo. Le transfert de compétences du haut vers le bas doit permettre de faire participer des associations et des ONG afin que la population ciblée puisse vraiment être atteinte. Les femmes en particulier, qui sont les principaux acteurs du développement, doivent être impliquées.

*Chabi Nansounon* estime que les communes doivent remplir un rôle de partenaire dans la coopération au développement. Principalement parce qu'il existe actuellement, avec la transposition du fonds d'aide au développement, un transfert de ressources qui se fait réellement ressentir. « Les communes ne peuvent plus dire aujourd'hui que l'Etat ne fait rien et qu'elles ne reçoivent rien de l'Etat » explique Nansounon qui ajoute que l'Etat a mis à disposition pour les années 2008 et 2009, par le biais du fonds d'aide au développement 7,5 milliards de francs CFA (environ 11,4 millions d'euros) pour le développement des communes. A partir de 2011, plusieurs partenaires financiers et techniques y participeront également. Les coopérations décentralisées avec leurs projets concrets constituent une bonne base permettant à la population d'apporter leur contribution. L'Etat béninois a créé des structures qui permettent d'accompagner ces coopérations décentralisées. Il est désormais important d'informer et de sensibiliser les acteurs dans les communes. Ainsi,

lorsqu'une commune participe à une coopération décentralisée, elle ne doit pas uniquement attendre des prestations, elle doit aussi se demander quelle contribution elle peut elle-même apporter. Si ce principe n'est pas respecté, ce n'est plus une coopération mais une aide. « Et nous ne le voulons pas, nous souhaitons une réelle coopération qui respecte pareillement les deux parties » estime Nansounon.

Pour *Gerhard Lauth*, de telles coopérations doivent en premier lieu avoir un sens, une teneur. Comme l'a été il y a des décennies en Europe le fait de surmonter la guerre, l'hostilité, et de construire une nouvelle Europe. « Le sens des partenariats germano-africains est la responsabilité commune envers notre planète » estime Lauth. Si l'on n'appréhende les coopérations que sous l'angle d'un transfert de moyens, d'infrastructure, ou encore de voyages dans des pays exotiques, c'est beaucoup trop réducteur. Il admet que les partenaires en Afrique ne sont pas en mesure de rendre des biens matériels à l'Allemagne. « Mais ils peuvent nous réapprendre à comprendre ce que signifie vivre librement dans une démocratie. Il s'agit de valeurs fondamentales qui sont devenues naturelles pour nous » dit Lauth.



A la question provenant du public de savoir comment les structures traditionnelles sont intégrées dans la décentralisation, *Nansounon* explique que le grand défi réside dans la conception harmonieuse de la coexistence des deux structures, étant donné que le citoyen est assis entre deux chaises. D'un côté se trouve la nouvelle autorité communale, et de l'autre les structures traditionnelles avec les chefs de village. Souvent, cela fonctionne très bien, en particulier lorsqu'il s'agit de la mobilisation des citoyens. Toutefois, si le chef traditionnel oppose une résistance à la volonté du maire par exemple, cela crée des problèmes. Officiellement, l'interlocuteur est le maire. « Lorsque vous allez le voir, n'oubliez cependant pas de rendre également visite au chef du village. Il sera alors satisfait que vous lui témoigniez du respect et il apportera également sa contribution » explique Nansounon pour décrire la situation.

*Sawadogo* approuve les propos de l'orateur précédent : « On ne peut pas aller dans un village sans avoir d'égard pour le roi local. »

L'administration ne peut et ne doit pas oublier ces personnes qui sont respectées par la population du village. Il existe aussi au Burkina Faso un certain contact entre les chefs de village et l'administration, parce que l'administration a besoin d'eux pour informer la population. L'Etat respecte ces chefs de village en tant que représentants locaux qui disposent d'une compétence et de pouvoirs sur place, notamment pour soutenir l'Etat lors des élections. Un chef d'Etat qui ne respecterait pas ces chefs de village ne resterait pas longtemps au pouvoir.

*Madame Siekmann* de Witzhausen demande si cette idée de décentralisation ne serait pas aussi importée des pays du nord et pourquoi l'on n'a pas développé des structures créées à partir des données traditionnelles. *Lauth* répond que le fait que la communauté des donateurs favorise tout particulièrement la décentralisation actuellement dans le

cadre de la bonne gouvernance peut tout à fait être un aspect à prendre en compte. Mais il s'agit de villages, d'assemblées sur place, de doyens du village, ce qui n'est rien d'autre que la décentralisation. S'éloigner de l'Etat centralisé pour donner la préférence à un niveau mieux en mesure de prendre des décisions. « Il ne s'agit donc pas d'imposer quelque chose, c'est un processus tout à fait démocratique et c'est certainement aussi ainsi que le perçoivent les sociétés » estime Lauth.

A la question de savoir si la diaspora joue un rôle dans les partenariats locaux et lequel, *Sawadogo* dit qu'il est utile qu'il y ait des Africains dans presque toutes les villes européennes. Même s'ils ne viennent pas forcément du pays avec lequel la coopération a été passée. Ils peuvent livrer des informations, ils peuvent participer à des rencontres pour comprendre les bénéfices que cela peut apporter aux pays européens et africains.



*Monsieur Mösch* pose la question de savoir si le transfert de la coopération au développement au niveau communal n'est pas aussi susceptible d'encourager la corruption. *Nansounon* répond que dans certaines communes, la crise de confiance est justement due à cela. Les structures étatiques ont pour mission de vérifier les comptes des communes afin de veiller à ce que les fonds soient correctement gérés. De l'autre côté se trouve le contrôle citoyen de l'administration par la société civile qui est la seule garantie de durabilité de la coopération. « Si le partenaire constate que des fonds alloués sont utilisés à d'autres fins, la coopération est immédiatement interrompue », estime Nansounon.

*Lauth* dit que la transparence et la responsabilité mutuelle ne concernent pas uniquement les relations partenariales mais plus largement l'utilisation de fonds publics. L'association ALAT forme des conseillers municipaux afin qu'ils puissent poser les bonnes questions à leur niveau local. « Il est fondamentalement important que vous ne consommiez pas seulement les chiffres que l'on vous présente mais que vous soyez en mesure de les remettre en question de manière critique » estime Lauth.

Une personne dans le public fait remarquer de manière critique que c'est une idée reçue que de dire que la coopération doit être plus qu'une simple aide financière et que cela ne correspond pas à la pratique. A la question adressée à Monsieur Nansounon de savoir quelle contribution les communes africaines peuvent apporter à la coopération, ce dernier pense à l'échange culturel mais ajoute qu'il existe aussi des possibilités économiques. Ainsi, dans le cadre de la coopération entre la commune de Copargo et une commune en Allemagne, par exemple, on a constaté qu'un beurre de karité de très bonne qualité était produit à Copargo. Les femmes de ce village peuvent désormais exporter ce beurre de karité qui est utilisé dans l'industrie cosmétique. Et la commune de Bassila exporte du sésame de grande qualité à Sulzbach. Le rôle des femmes dans la société béninoise doit également être renforcé. Cependant, Nansounon estime qu'un quota de femmes tel qu'envisagé par le gouvernement n'est pas utile.





Dans sa déclaration finale, *Jameleddine Batti* met en avant comme points les plus importants la diversité, le rapprochement entre les villes et la découverte de l'autre. Il énonce par ailleurs comme thèmes possibles d'une prochaine conférence le renforcement des coopérations décentralisées entre villes africaines et européennes et le rôle des femmes dans la coopération décentralisée.

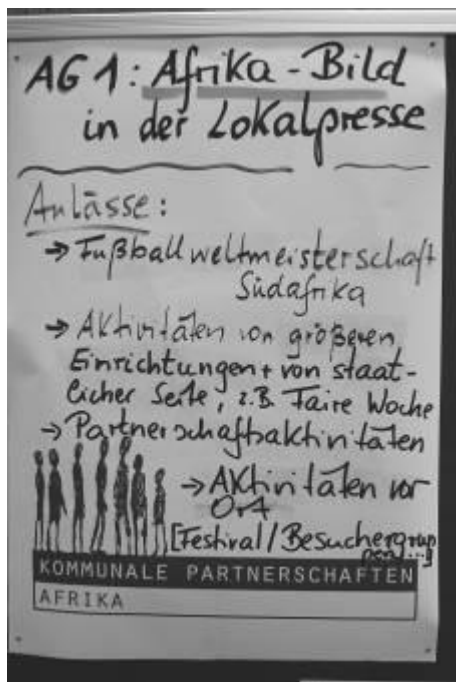
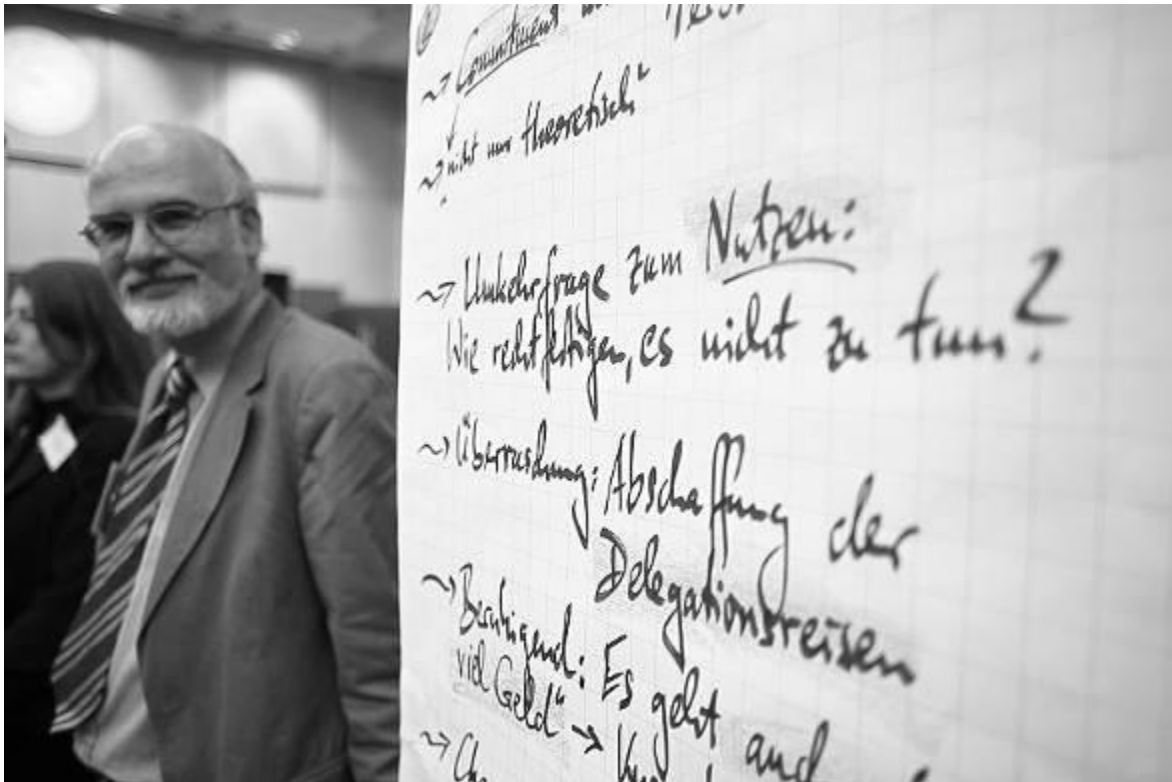
*Gerhard Lauth* souhaite qu'il y ait plus de conférences de ce type à l'avenir, se référant plus particulièrement aux relations entre l'Allemagne et l'Afrique. Il faudrait peut-être s'occuper plus des contenus d'une relation partenariale : Que signifie un partenariat sur un pied d'égalité ? Que pouvons-nous recevoir en retour de l'Afrique ? Lorsque des communes allemandes et africaines passent des partenariats, il faut que cela soit aussi un sujet abordé ici dans la population et il faut trouver des réponses aux questions telles que « Qu'est-ce que cela nous apporte » ou « En quoi cela nous concerne-t-il ? ».

*Chabi Nansounon* souligne le rôle important que les femmes jouent dans le développement. Il fait remarquer que les femmes prennent de nombreuses responsabilités au Bénin mais qu'elles ne sont encore que trop peu représentées dans les activités économiques. « Il est très important qu'elles participent aussi plus aux décisions, et qu'elles soient soutenues à cet effet ».



*« J'ai été très heureux de constater que beaucoup de représentants et représentantes des communes de villes plus petites justement aient échangé et se soient mises en réseau. C'était pour nous une accroche très importante lors de la préparation de la conférence. Il faut vraiment qu'il y ait plus d'offres ciblées pour ceux qui s'engagent sur place. Cela a été très bien perçu, ce qui se traduit également dans le nombre de participants : le plus grand groupe était constitué de villes plus petites qui avaient envoyé 20 participants. »*

## 6. Groupes de travail le 19/11/2010, après-midi



### 1. Image de l'Afrique - Partenariats dans la presse locale

THOMAS MÖSCH/Deutsche Welle et ANDREAS JUNGBAUER/Würzburger Mainpost

Le titre du groupe de travail englobait deux complexes thématiques qui sont toutefois imbriqués :

#### a) Quelle est l'image de l'Afrique dominante dans les médias allemands ?

☞ Quels sont les thèmes déterminants (pauvreté, SIDA p. ex.), les occasions (conflits, catastrophes) et les clichés de la couverture par les médias ? Ou la perception d'une représentation emprunte de clichés est-elle elle-même un cliché ?

☞ Quelles ont été les effets de la coupe du monde de football sur la couverture par les médias ?

☞ Y a-t-il d'ailleurs vraiment une « image de l'Afrique » dans « les médias ? Dans quelle mesure

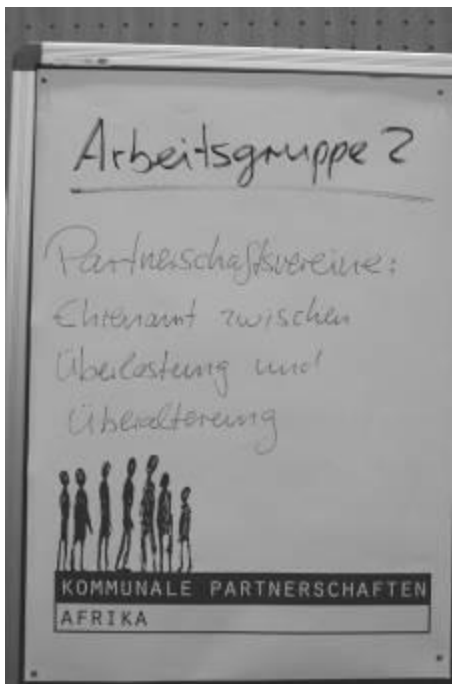
les informations sur les différents pays et régions sont-elles différenciées ?

☞ Y a-t-il à cet égard des différences entre la couverture par des médias nationaux et

locaux ainsi qu'entre les différents médias (presse, radio, etc.). Comment s'informer de manière fondée ?

### **b) Comment peut-on en tant qu'association ou commune placer son propre partenariat communal avec l'Afrique dans les médias locaux ?**

- Quelles sont les conditions nécessaires pour de bonnes relations presse de la commune/de l'association ? De quels contacts a-t-on besoin et comment les entretient-on ? Qu'est-ce qui intéresse les rédactions ? Quelles activités retiennent-elles leur attention (manifestations, délégations) ?
- Que faut-il prendre en considération dans la planification ou les relations presse (A qui doit-on donner quelles informations et quand p. ex.) ?
- Comment éviter une représentation renforçant les clichés ?



### **2. Comités de jumelage : Fonction honorifique entre surmenage et vieillissement ?**

ELLEN THIELEN/Würselen, KATJA BURRE/SEZ, NORA KLEINBUB/Ettlingen

Souvent, les comités de jumelage sont les moteurs des coopérations décentralisées, certains prennent en charge l'entretien et le « travail quotidien » (transposition des projets p. ex.) pratiquement pour le compte de la commune ou pour cette dernière. L'une des raisons en est que dans le cadre de différents programmes de soutien, les associations, contrairement aux communes, peuvent être subventionnées. Les diverses tâches se répartissent toutefois souvent uniquement sur quelques épaules et souvent, la relève fait en outre défaut.

- Qu'est-ce qui affecte ou au contraire soulage les personnes actives dans le rapport entre commune et association ? Comment répartir judicieusement les tâches entre commune et association ?

- Comment définir ses limites afin que la coopération et la qualité des projets n'en pâtissent pas ? Comment gère-t-on à cet égard les attentes du partenaire ?
- Est-il possible d'optimiser les processus et la répartition du travail au sein de l'association ?
- Comment s'attirer des acteurs supplémentaires ?
- Comment convaincre en particulier des jeunes/de jeunes adultes de participer au travail en partenariat ? Quels sont les thèmes et les activités qui les intéressent et ceux qui les rebutent ?
- Avec qui peut-on coopérer sur place ?
- Comment/où obtenir un soutien supplémentaire ?

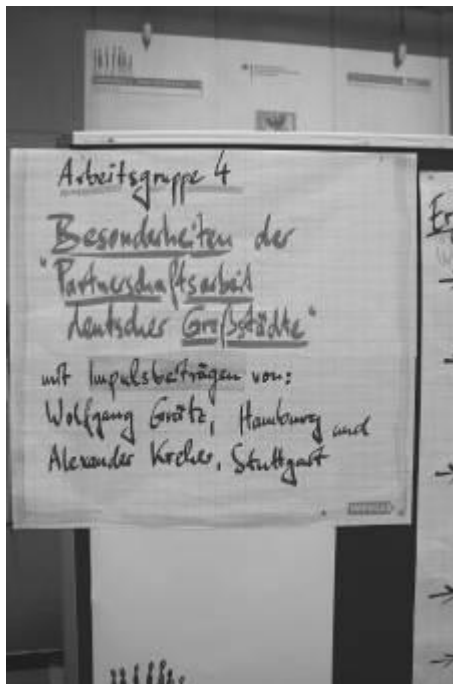


### 3. Coopération avec l'économie et l'instrument du microcrédit

EMMANUEL GOUJARD/Braun, Melsungen et LINDE JANKE/Oikocredit Association de soutien du Bade-Wurtemberg

La coopération avec l'économie et la mise en œuvre d'instruments économiques est un thème de la coopération au développement qui, s'il n'est pas nouveau, n'en est pas moins toujours très actuel. Les entreprises allemandes n'entretiennent pas seulement des relations économiques avec l'Afrique, elles s'engagent aussi par ailleurs dans la politique de développement. Ceci est très bien illustré par les deux exemples (des activités de la société Braun et de l'instrument du microcrédit) qui sont brièvement présentés pour commencer.

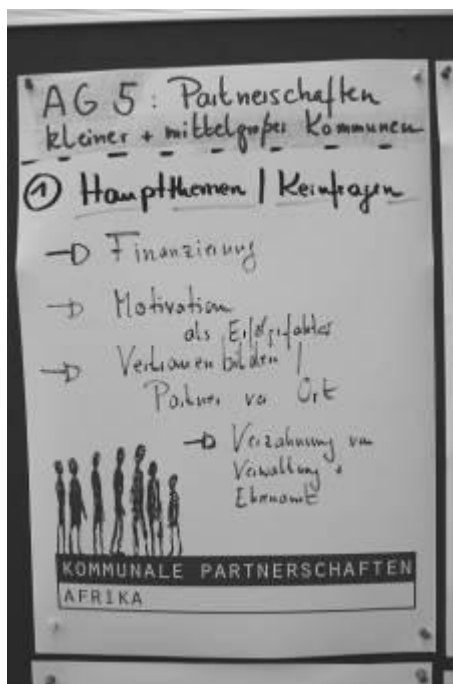
- Comment les intérêts, façons de procéder et attentes d'entreprises engagées et de comités de jumelage ou de communes se distinguent-ils dans le cadre de la coopération avec des partenaires africains ?
- Comment convaincre des entreprises locales non encore actives de coopérer avec le comité de jumelage ou la commune ? Que faut-il prendre en considération pour ce faire ?
- Quelles sont les différences entre les entreprises à orientation locale ou nationale et les entreprises actives sur le plan international qui ont une importance ?
- Où se situent les limites de la coopération ?
- Comment l'objectif d'une coopération plus étroite pourrait-il être mieux présenté aux entreprises (via les chambres, associations p. ex. ?) ?
- Comment les expériences faites jusqu'à présent avec le microcrédit peuvent-elles être utilisées pour les coopérations décentralisées ?
- A qui les comités de jumelage et communes intéressés peuvent-ils s'adresser ?
- Existe-t-il en matière de microcrédit des possibilités de coopération entre plusieurs coopérations décentralisées ?



#### 4. Particularités du travail en partenariat des grandes villes allemandes

ALEXANDER KREHER/ Ville de Stuttgart et WOLFGANG GRÄTZ/Sénat de la ville libre et hanséatique de Hambourg

- Qu'est-ce qui caractérise le travail en partenariat des grandes villes ? Quels avantages offre la grandeur, quels sont les entraves qui y sont liées ?
- Quels sont les facteurs de succès importants, quels sont les obstacles essentiels du travail en partenariat ?
- Quels sont les acteurs et partenaires de coopération centraux, en Allemagne et dans le pays partenaire ?
- Comment fonctionne la coopération avec les comités de jumelage ; quelle importance ont-ils pour la coopération décentralisée ?
- Comment fonctionne la coopération/la mise en réseau avec d'autres communes (allemandes) ?
- Quelle est l'importance des réseaux internationaux pour le travail en partenariat ?
- Quelle est l'importance et l'influence de l'Etat fédéral, du pays et de l'UE ?
- Existe-t-il un besoin de soutien supplémentaire ? Qui pourrait le fournir ?



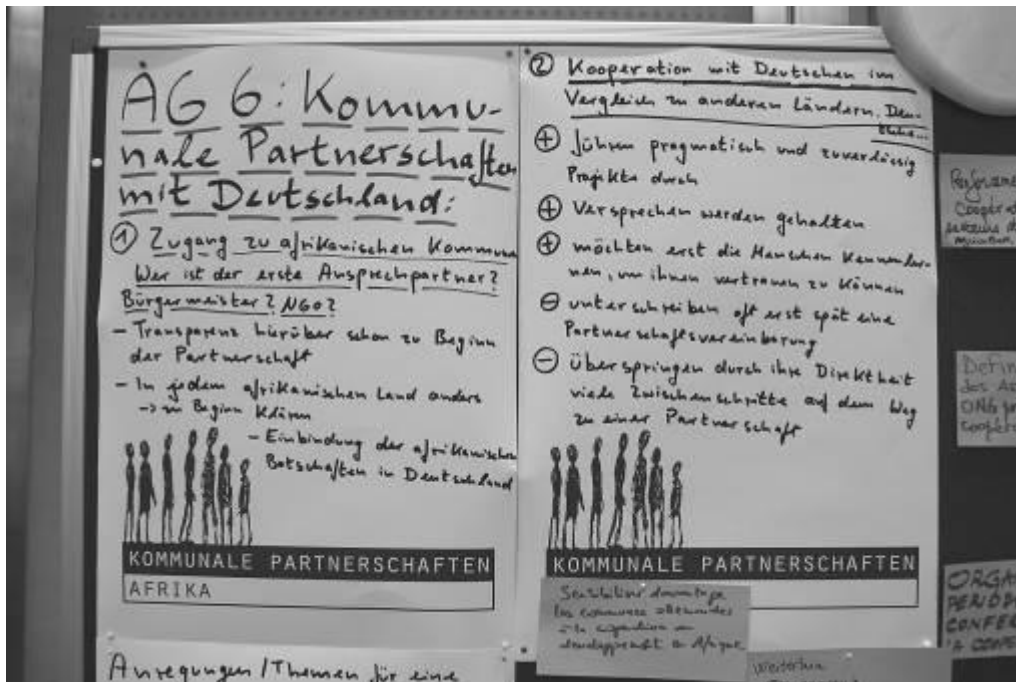
#### 5. Partenariats des petites et moyennes communes

Werner Ohlert/Bad Münstereifel et BIRGIT BADER/Reutlingen

- Qu'est-ce qui caractérise le travail en partenariat des petites et moyennes communes ? Quels avantages offre la taille relativement petite, quels sont les entraves qui y sont liées ?
- Quels sont les facteurs de succès importants, quels sont les obstacles essentiels du travail en partenariat ?
- Quels sont les acteurs et partenaires de coopération centraux, en Allemagne et dans le pays partenaire ?
- Comment fonctionne la coopération avec les comités de jumelage ; quelle importance ont-ils pour la coopération décentralisée ?
- Comment fonctionne la coopération/la mise en réseau avec d'autres communes (alle-

mandes) ?

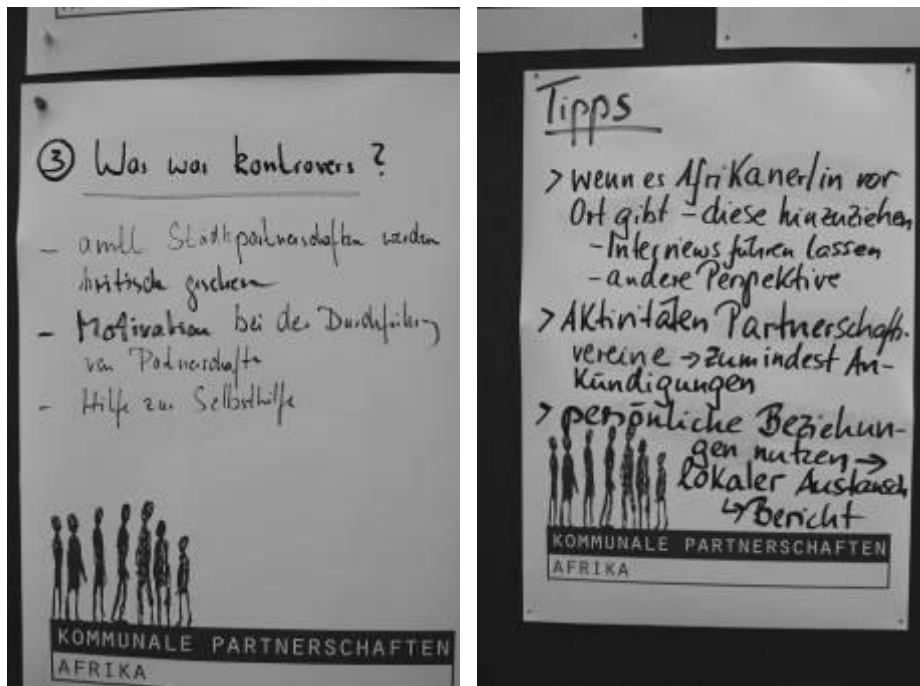
- ➔ Quelle est l'importance des réseaux internationaux pour le travail en partenariat ?
- ➔ Quelle est l'importance et l'influence de l'Etat fédéral, du pays et de l'UE ?
- ➔ Existe-t-il un besoin de soutien supplémentaire ? Qui pourrait le fournir ?



## 6. Coopérations décentralisées avec l'Afrique

JENNIFER ICHIKAWA/SKEW Bonn

Le groupe de travail 6 a spécialement été organisé pour les participants et participantes francophones et africains





## 7. Discussion en séance plénière le 20/11/2010, centre culturel

### Les relations partenariales des Länder comme cadre des relations communales



*Présentation : Sabine Drees, Association des villes allemandes (Deutscher Städtetag) Participants : Gerhard Lauth, Hans-Christoph Boppel, Uwe Mayer, Jürgen Oswald, Klaus Weingärtner*

*Uwe Mayer*, directeur du comité de jumelage Rhénanie-Palatinat - Rwanda rapporte que la coopération existe depuis 1982, soit depuis 28 ans. Le génocide de 1994 est un thème présent dans la population mais le pays est en train de le surmonter. Le Rwanda se développe beaucoup. « Lorsque je vais à Kigali, je vois à chaque fois une ville qui a changé » estime Mayer. Bien qu'il s'agisse d'une coopération officielle entre le Land de Rhénanie-Palatinat et la République du Rwanda, Mayer souligne tout particulièrement la coopération entre les individus. « Nous avons 51 coopérations décentralisées, c'est-à-dire des villes, des communes, des districts de Rhénanie-Palatinat qui ont un secteur partenaire au Rwanda » raconte-t-il et indique que la formation scolaire, ainsi que, surtout la formation professionnelle sont des axes thématiques de la coopération.

*Jürgen Oswald* du ministère de l'économie du Bade-Wurtemberg décrit le concept des partenariats de développement en précisant que contrairement à la Rhénanie-Palatinat ou à la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, il ne s'agit pas de partenariats spéciaux dans des pays ou des régions particuliers mais bien plutôt d'une aide à orientation thématique. Les champs thématiques concernés sont notamment la formation professionnelle, la protection de l'environnement et la coopération scientifique entre les écoles supérieures et les établissements de recherche. Par ailleurs, les activités économiques extérieures sont associées aux activités de renforcement des structures économiques dans les pays destinataires respectifs. « Nous estimons que le meilleur préalable pour soutenir le développement économique dans ces pays est d'intervenir avec notre savoir-faire dans un rôle de conseil et de soutien » explique Oswald.

*Klaus Weingärtner* de la Fondation pour la coopération au développement du Bade-Wurtemberg (Stiftung Entwicklungs-Zusammenarbeit Baden-Württemberg) rapporte que la Fondation existe depuis 20 ans, sa mission en tant que bureau de service est d'être à la disposition de toutes les citoyennes et citoyens du Bade-Wurtemberg dans le domaine de la coopération au développement. Elle ne réalise pas de projets à l'étranger mais soutient subsidiairement les coopérations des partenaires du Bade-Wurtemberg dans les pays en développement. « Nous n'envisageons pas uniquement les coopérations décentralisées entre deux villes ici et dans les pays en développement mais comme tout ce qui émane d'une commune sous forme d'engagement communal, d'engagement citoyen » estime Weingärtner. C'est pourquoi des journées de solidarité internationale au cours desquelles l'engagement concrètement effectué au sein de la commune est présenté sont organisées depuis des années dans le Bade-Wurtemberg. Elles sont bien sûr aussi destinées à trouver de nouveaux alliés pour intéresser à la coopération au développement et développer le réseau.



*Hans-Christoph Boppel* de la Chancellerie de Rhénanie-du-Nord-Westphalie constate que l'engagement communal apporte un réel bénéfice pour la coopération au développement. Les communes apportent une contribution énorme en renforçant les structures locales et la société civile dans les pays partenaires. Mais les communes ne sont pas particulièrement bien dotées sur le plan financier et du personnel. « La conséquence logique de mon point de vue est la suivante : les Länder et l'Etat fédéral doivent encore plus soutenir ces activités » explique Boppel. Le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a passé il y a trois ans un accord de partenariat avec le Ghana qui avait été précédé par 40 ans d'activités dans la société civile. Et malgré tout, on est bien loin de ce qui a été atteint en Rhénanie-Palatinat avec le Rwanda. Certes, le Land fournit le cadre, mais « si l'on ne parvient pas à constituer une base de soutien à laquelle participent les Länder mais surtout aussi l'Etat fédéral, de nombreuses activités communales finiront par

en faire les frais. »

*Gerhard Lauth*, ancien maire de Mosbach, actuellement conseiller de communautés d'agglomérations en Tanzanie, dit qu'il ne serait pas opposé à ce que le Land de Bade-Wurtemberg s'engage en fournissant le cadre, particulièrement en Tanzanie. Mais il existe dans le Bade-Wurtemberg des villes très fortes et fières soucieuses de pouvoir également agir elles-mêmes dans le cadre de leur autonomie. Lauth se réfère à son intervention de la veille au cours de laquelle il avait déjà fait remarquer qu'il fallait tout d'abord développer une assurance citoyenne. Et il serait peut-être alors contre-productif que le Land ou l'Etat fédéral prescrivent aux villes et communes de conclure des partenariats avec des pays en développement. « Ceci remettrait justement en cause l'indépendance que nous souhaitons véhiculer » explique Lauth.

*Jürgen Oswald* répond à *Monsieur Lauth* que le ministère de l'économie du Bade-Wurtemberg n'est pas opposé par principe à accompagner également des projets en Tanzanie. « Si vous avez besoin d'un soutien du gouvernement du Land pour accompagner politiquement quelque chose, nous nous tenons volontiers à votre disposition » dit-il. Cependant, les questions formelles sont ici moins importantes que les projets pratiques très concrets. Dans certains pays, des contacts étroits se sont noués, comme c'est le cas en

Afrique du Sud dans la province de KwaZulu-Natal, mais aussi au Burundi. Ces derniers sont d'ailleurs également entretenus de manière très forte par le parlement du Land de Bade-Wurtemberg, et ce au-delà des clivages politiques. Oswald s'adresse ici à Klaus Weingärtner puisque la Fondation pour la coopération au développement est l'organisation compétente. « En tant que gouvernement du Land, nous savons tout à fait apprécier l'engagement communal et nous le soutenons dans toute la mesure du possible » conclut Oswald.

*Weingärtner* explique que le Bade-Wurtemberg avait depuis des décennies des relations partenariales avec de nombreux pays et dans des domaines tout à fait différents. Nombre de ces partenariats sont nés d'initiatives individuelles. « Nous avons besoin d'initiatives privées pour que ces coopérations qui ont grandi, qui ont des liens dans de nombreux pays en développement, puissent aussi rester en vie » explique Weingärtner. Si le Land de Bade-Wurtemberg concluait une coopération avec un pays particulier et mettait ensuite à disposition les fonds uniquement pour ce pays, « ce serait une gifle pour tous ceux qui sont engagés depuis des décennies dans d'autres pays ». Les contacts étroits avec le Burundi ne sont cependant pas une voie à sens unique ; tout est fait pour que toutes les coopérations en place ne tombent pas dans l'oubli ou que l'engagement ne soit pas amoindri de ce fait.

*Uwe Mayer* défend la concentration sur un pays tout en concédant qu'ils sont aussi critiqués du fait de leur engagement. Les personnes qui s'engagent dans d'autres pays disent : ' Ce n'est même pas la peine de demander au gouvernement du Land, ils ne nous donneront pas un centime puisque que tout s'en va vers le Rwanda.' C'est certainement une critique fondée. Il attire toutefois l'attention sur les avantages de la concentration. Ainsi, grâce à l'association et au bureau de coordination de Kigali, nous avons la garantie de pouvoir mettre en œuvre les projets de manière durable.



*Sabine Drees* demande si les villes de Rhénanie-du-Nord-Westphalie qui ont des coopérations en-dehors du Ghana doivent désormais craindre de devoir changer de cap. *Boppel* répond qu'il n'y a aucun risque à ce sujet. Les communes sont en effet autonomes et décident elles-mêmes des coopérations qu'elles souhaitent avoir. Le Land offre juste le cadre et le soutien, et la primauté de l'autonomie des communes prévaut bien entendu. Il existe une grande diversité dans le mouvement de la société civile et le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a essayé de trouver le meilleur compromis. Le cabinet a décidé il y a trois ans de concentrer la coopération au développement sur l'Afrique subsaharienne. Mais d'autres activités sont également soutenues. Il existe un programme étranger qui n'est pas encore ouvert aux communes mais qui l'est aux ONG. Quiconque souhaite réaliser un projet avec une ONG dans un pays africain partenaire a ainsi une chance d'y parvenir. En Allemagne, l'action éducative est soutenue

à hauteur d'environ 1,2 millions d'euros via la Fondation pour l'environnement et le développement. « Je respecte beaucoup cette diversité car c'est ce qui fait vivre notre mouvement de solidarité internationale. Et personne au monde ne peut convertir à l'Afrique quelqu'un qui s'engage depuis 30 ans dans des coopérations avec le Nicaragua » explique *Boppel*.

A la question de *Madame Drees* qui s'enquiert des possibilités d'une administration communale par rapport à la société civile, *Gerhard Lauth* explique qu'il ne considère pas qu'il y ait une ligne de partage entre l'engagement communal et celui de la société civile. Les



approches sont différentes, mais l'objectif est le même. « Je pense qu'il est important que l'on comprenne sur place que chaque acteur effectue ce qu'il est en mesure de faire ». La commune dispose naturellement de ressources institutionnelles et de possibilités matérielles plus importantes. Elle peut rassembler, offrir le cadre organisationnel permettant de voir naître l'engagement citoyen de part et d'autre. S'y ajoute le sentiment de fierté lorsqu'une délégation allemande arrive pour conclure un partenariat officiel. « C'est une valeur en soi, cela permet de gagner en assurance » estime *Lauth*. Pour lui, l'important est le signal que représente la création d'une coopération : « Il faut bien faire comprendre qu'il s'agit de la seule décision de la commune respective et des citoyens respectifs.

*Uwe Mayer* est d'accord avec Monsieur *Lauth* sur le fait que la commune doit fournir le cadre. Elle doit soutenir où elle le peut, et ce pas uniquement sur le plan financier mais aussi par des conseils, sur le plan administratif ou par la mise à disposition d'experts.

*Hans-Christoph Boppel* différencie le rôle de la commune en tant qu'administration et entité politique et celui de la société civile. Elles sont bien entendu indissociables et peuvent se soutenir mutuellement, cependant, les structures de la société civile perdurent parfois plus longtemps que celles d'une ville. La commune en tant qu'administration peut par contre aussi interpeler des partenaires que la société civile ne pourra peut-être pas atteindre aussi facilement, tels que des écoles supérieures ou l'économie par exemple. La société civile est malgré tout indispensable car elle crée une certaine continuité et qu'elle permet à des gens de se rencontrer. Ainsi, elles ont toutes deux, la société civile et la commune en tant qu'administration, des tâches similaires mais pas identiques. Par conséquent, mieux elles les combinent, plus l'efficacité sera accrue. *Boppel* explique le programme de soutien de la coopération décentralisée au développement de l'Etat fédéral et des Länder actuellement en cours de discussion. Il n'implique pas uniquement le travail en Allemagne mais aussi l'activité de voyage nécessaire et souvent quelque peu dépréciée. La question encore en cours de négociation est de savoir si les projets peuvent aussi être soutenus dans le contexte de la coopération à l'étranger. En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, après le changement de gouvernement, un programme spécifique est désormais préparé.



*Jürgen Oswald* commente la question du financement des coopérations décentralisées. Il est évident que les ressources financières de l'Etat fédéral, des Länder et des communes se raréfient. Il est toutefois beaucoup plus décisif de ne pas oublier ce dont les pays du sud ont vraiment besoin pour leur développement économique. « Je trouve très important que les partenaires, qu'il

s'agisse du gouvernement au niveau national, régional ou communal, nous indiquent très clairement quelles sont leurs approches concrètes des projets dans lesquels nous pouvons par ailleurs aussi impliquer notre économie, explique *Oswald* en citant l'exemple de l'engagement de la société Schwenk Zement en Namibie. S'adressant à Monsieur Boppel, il indique que les communes ne sont pas abandonnées, du moins dans le Bade-Wurtemberg. Elles bénéficient ainsi d'un conseil via la Fondation pour la coopération au développement qui soutient aussi leurs initiatives.



*Monsieur Weingärtner* confirme que des partenariats matérialisés entre les Länder et les villes sont nécessaires en tant que cadres politiques. « Mais ce dont nous avons besoin, ce sont de gens passionnés qui vivent le partenariat. Ce n'est pas un contrat qui fait vivre un partenariat » poursuit *Weingärtner*. Il cite quelques exemples : une école professionnelle en Thaïlande est encadrée en coopération avec la chambre des métiers de Stuttgart. Les trois meilleures classes de fin d'études ont eu la possibilité de venir dans le Bade-Wurtemberg pour suivre un stage de trois mois et un cours d'allemand au Goethe-Institut. L'hôpital de Sindelfingen a un partenariat avec un hôpital en Ouganda. Trois infirmières ont été invitées à Sindelfingen pour suivre une formation continue. « Les sommes engagées ici ne sont pas des millions mais quelques milliers d'euros. Et on peut faire beaucoup de choses avec cela. Ce sont des multiplicateurs qui apportent un élan dans leurs pays et leur région » résume *Weingärtner*.

Le message final de *Jürgen Oswald* est que les projets doivent finalement conduire au succès. Ce qui nécessite des partenaires fiables avec qui l'on puisse coopérer pendant de nombreuses années et aussi un intérêt vécu pour l'économie de la part des pays du sud.

*Uwe Mayer* raconte comment ses voyages au Rwanda et la coopération avec les gens sur place ont modifié son point de vue sur de nombreuses choses. Son message est que des partenariats sur cette base sont nécessaires pour que les gens puissent avoir un échange entre eux.

*Hans-Christoph Boppel* signale pour terminer une nouveauté en Allemagne, à savoir la création de la Société allemande de coopération internationale (GIZ) qui regroupe le Service Allemand de Développement (DED), InWEnt et l'Agence de coopération technique allemande (GTZ). Il sera créé de ce fait à Bonn un nouveau Service en charge de l'engagement communal et citoyen. « Les cartes seront donc redistribuées et les communes doivent s'impliquer activement, trouver leur place et saisir la chance qui leur est offerte de faire valoir encore mieux leur engagement dans les débats nationaux ».



allemande (GTZ). Il sera créé de ce fait à Bonn un nouveau Service en charge de l'engagement communal et citoyen. « Les cartes seront donc redistribuées et les communes doivent s'impliquer activement, trouver leur place et saisir la chance qui leur est offerte de faire valoir encore mieux leur engagement dans les débats nationaux ».

*Gerhard Lauth* résume en constatant que les journées de cette conférence ont montré que les coopérations décentralisées constituaient un élément constitutif tout à fait essentiel de la coopération allemande au développement. Ce qui devrait également inciter l'Etat fédéral à mettre à disposition les moyens correspondants. L'Association des villes et le Service pour les Communes du Monde peuvent fortement contribuer à encourager les communes allemandes à conclure plus de partenariats germano-africains.



*« Je suis profondément convaincu que cette conférence a apporté un réel bénéfice. Les coopérations ne doivent pas être à sens unique. Ensemble, nous pouvons découvrir la richesse incroyable d'une coopération sur un pied d'égalité. J'ai appris beaucoup de choses très importantes en la matière lors de cette conférence. »*

Werner Spec, maire de la ville de Ludwigsburg

## 8. Discours de Christine Nkulikiyinka, ambassadrice de la République du Rwanda

### Les défis futurs pour les partenariats germano-africains



Je souhaite tout d'abord vous adresser un grand merci, tout particulièrement à Uwe Mayer, pour m'avoir invitée. Vous avez entendu qu'il a dit « notre ambassadrice » : je ne suis pas ambassadrice d'Allemagne. Mais cela montre combien la coopération et l'amitié entre la Rhénanie-Palatinat et le Rwanda sont profondes !

Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui. Je me réjouis tout particulièrement de voir que beaucoup d'Africains sont ici. J'ai souvent critiqué le fait que l'on parlait de l'Afrique, mais pas avec l'Afrique. Dans cette mesure, je trouve qu'il est très important que de nombreux Africains participent aujourd'hui et renforcent ainsi la contribution de la diaspora. Il a déjà été évoqué que la diaspora devait être impliquée, ce que je trouve bien sûr très important, car en tant que médiatrice et de par mon expérience, je sais combien sont précieuses les expériences que l'on fait ici et dans son pays d'origine en Afrique, et que l'on conjugue ensuite. C'est très important pour la communication entre les

cultures.

Le thème de mon intervention d'aujourd'hui concerne les « défis futurs pour les partenariats germano-africains ». J'ai donc l'honorable mission d'envisager ce que pourrait être l'avenir. La première question qui se pose dans cette perspective est de savoir quels sont les principaux défis qui attendent les pays africains. Il est clair que chaque pays africain a ses propres défis nationaux et qu'il se fixe surtout ses propres priorités. Dans cette mesure, je ne peux pas prétendre ici parler au nom de la totalité des 52 pays africains. Ainsi, il est impossible de comparer par exemple un pays comme le Namibie, d'une superficie très étendue, peu peuplé et riche en matières premières avec le Rwanda, petit pays surpeuplé sans matières premières dont l'histoire récente est très tourmentée. Mais en tant qu'ambassadrice du Rwanda, je parlerais bien entendu du Rwanda et des expériences que nous avons faites en tant que pays au cours de ces dernières années. Monsieur Mayer l'a déjà évoqué : j'accompagne la coopération entre le Rwanda et la Rhénanie-Palatinat depuis 1986. Par conséquent, vous pouvez vous imaginer que je pourrais en parler tout l'après-midi. C'est pourquoi je vais essayer d'être brève et de vous donner ensuite la possibilité de poser des questions.

D'un point de vue général, les Etats africains doivent se confronter aux défis de la mondialisation. La particularité ici est que nous rencontrons ces défis depuis une situation initiale extrêmement difficile : des problèmes tels que la sécurité et la stabilité, le manque

de bonne gouvernance, la pauvreté, une forte densité démographique dans certains pays, un faible niveau d'éducation, un système de santé insuffisant ou fonctionnant mal, une infrastructure déficitaire ou inappropriée, divers problèmes structurels dans l'économie, etc. Parmi les défis de nombreux Etats africains, l'on compte aujourd'hui déjà la croissance rapide des villes et l'urbanisation d'un grand nombre de localités rurales et l'exode de la population rurale, souvent jeune, qui l'accompagne. Les plus gros problèmes concernent alors le développement correspondant de l'infrastructure, la construction de routes, l'alimentation en électricité et en eau potable ainsi que la question d'un habitat adéquat et l'éclosion parallèle de bidonvilles. D'un autre côté, les personnes qui ne peuvent plus vivre de l'agriculture doivent pouvoir disposer d'une possibilité de revenus. D'autres défis, qui concernent plus particulièrement le Rwanda et notre coopération avec la Rhénanie-Palatinat, se rattachent à la réforme administrative réalisée au cours de ces dernières années au Rwanda. Pour les responsables du Rwanda, il s'agissait et il s'agit toujours de diriger des unités administratives plus grandes. Elles doivent d'abord apprendre à accepter l'autonomie des districts ou des secteurs. Mais elles doivent apprendre à collaborer avec les nouveaux conseils municipaux qui n'ont pas uniquement une fonction de contrôle mais disposent aussi d'un droit de codécision. Cette problématique a déjà été évoquée tout à l'heure dans le contexte de la décentralisation en Tanzanie. Pour les partenaires de Rhénanie-Palatinat, il a également fallu s'adapter, car ils ont soudain eu affaire à de nouveaux partenaires, de nouvelles unités plus grandes, ce qui exige bien sûr aussi une certaine capacité d'adaptation et une certaine flexibilité.

La solution pour maîtriser les nombreux défis structurels nécessite naturellement de gros moyens financiers qui ne peuvent pas être apportés dans le cadre d'une coopération décentralisée. Néanmoins, il ne faut pas abandonner car il existe dans la coopération décentralisée d'autres possibilités d'échange qui dépassent la dimension purement financière. Monsieur Mayer a déjà évoqué en séance plénière que les expériences entre le Rwanda et la Rhénanie-Palatinat confirment le bénéfice de la coopération. La coopération émanant de la base telle qu'elle existe entre le Rwanda et la Rhénanie-Palatinat a fait ses preuves. La devise de « l'aide à l'autonomie » est pratiquée et vécue. Ce qui distingue notre coopération et en fait la force, ce sont en premier lieu les rencontres personnelles. Il n'y a pas que des habitants de Rhénanie-Palatinat qui voyagent vers le Rwanda, mais aussi des Rwandais qui se rendent en Rhénanie-Palatinat. Et c'est toujours un enrichissement de part et d'autre. La proximité des citoyens et leur participation directe, qui est justement possible grâce à cette approche décentralisée, permettent d'apporter un bénéfice non négligeable par rapport aux formes classiques de coopération au développement.

*Mesdames et Messieurs*, quel bénéfice les coopérations décentralisées offrent-elles ? La coopération entre deux communes au niveau administratif a déjà été évoquée. Elle est ensuite complétée par d'autres coopérations dans la société civile entre des écoles, des paroisses, des associations, etc. En Rhénanie-Palatinat, ces coopérations se font du jardin d'enfants aux écoles supérieures. Les avantages sont que la conscience qu'ont les gens de la coopération de part et d'autre est renforcée, ils ressentent tout particulièrement que nous sommes tous des citoyens du monde, que ce soit au Rwanda ou en Rhénanie-Palatinat et que, directement ou indirectement, les agissements des uns ont des conséquences pour les autres. Au-delà de la formation classique, on apprend plus sur l'autre pays et continent respectif. Il se produit un transfert de savoir-faire et un échange d'expériences directs et par le chemin le plus court ; la totalité de la communication s'effectue par le chemin le plus court. Les rencontres personnelles permettent de construire des amitiés qui se poursuivent durant des années et enrichissent énormément. Je peux dire personnellement que j'ai ici dans la salle des amis que je connais depuis des décennies. Ainsi, j'ai rencontré pour la première fois Monsieur Weimar au Rwanda en 1988. Et depuis lors, nous sommes en contact. Les relations qui se nouent sont très précieuses. La ren-



contre des partenaires sur un pied d'égalité est fortement favorisée par une meilleure connaissance et une meilleure compréhension réciproques. L'échange sportif et culturel permet aussi d'atteindre une partie de la population qui n'aurait sinon pas l'occasion d'être confrontée à ce sujet. Il est donc possible d'atteindre énormément de gens de part et d'autre.

Dans le cadre de notre coopération, nous pratiquons une grande partie des principes de la déclaration de Paris : appropriation, résultats et responsabilité mutuelle. Il convient de souligner tout particulièrement les coûts administratifs extrêmement faibles qui sont dus au fait qu'il y a extrêmement peu de stations et d'institutions intermédiaires. La population rwandaise s'identifie énormément aux projets qui sont réalisés avec la Rhénanie-Palatinat. Nous l'avons également constaté pendant le génocide : alors que de nombreuses autres écoles étaient dévalisées et détruites, les projets de la coopération sont restés pratiquement intacts. Les gens ont eux-mêmes protégé ces projets parce qu'un lien personnel très fort les unit à eux. Ils ont eux-mêmes, et cela aussi est une particularité, apporté leur contribution, et peu importe qu'elle ait été petite ou non. Chaque commune, chaque école participe au projet, même s'il s'agit uniquement de façonner des tuiles. L'identification avec les projets est ainsi très forte, ce qui n'est bien sûr pas le cas dans la coopération au développement classique.



En raison de l'agrandissement évoqué des unités administratives au Rwanda, il est toutefois nécessaire d'accroître aussi l'harmonisation entre les partenaires au sein de la communauté au Rwanda et en Rhénanie-Palatinat. Il va de soi que cela ne s'effectue pas sans frictions, mais c'est surmontable. L'harmonisation et la cohérence au niveau du Land en Rhénanie-Palatinat est une initiative tout à fait louable. Je peux ici citer en exemple le secteur de la formation. La Rhénanie-Palatinat demande à ses partenaires qui ont des coopérations avec le Rwanda de soutenir une mesure instituée dans le cadre de l'éducation de base de neuf ans pour construire des salles de classe. Au Rwanda, l'éducation de base obligatoire ne durait que six ans avant d'être portée à neuf ans il y a deux ans, de sorte que l'on a soudain eu besoin de plus de salles de classe dans les écoles. Par conséquent il est tout à fait louable que l'on ait incité en Rhénanie-Palatinat tous les partenaires à s'engager en faveur de ce projet en particulier. Un autre exemple, « One tree per child » : au Rwanda, nous essayons de sensibiliser assez tôt les enfants aux questions environnementales. Il existe un nouveau projet qui prévoit que dans toutes les écoles, un enfant plante un arbre. Les écoles partenaires sont aussi invitées par le gouvernement du Land ou le comité de jumelage à soutenir également ce projet. Ce qui conduit à une certaine harmonisation qui peut être obtenue grâce à cette coopération communale décentralisée.

*Mesdames et Messieurs*, que nous réserve l'avenir ? Je peux dire que nous souhaitons une plus forte participation de l'économie privée, mais aussi de la science, dans le cadre de la recherche par exemple. J'étais récemment à une manifestation à laquelle participait également un représentant du ministère des affaires étrangères. Ils ont parlé d'échange scientifique avec l'Amérique, avec l'Europe, avec tous les continents, mais l'Afrique n'en faisait pas partie. J'ai fait remarquer que nous avons aussi des possibilités mais que nous étions malheureusement souvent oubliés, et qu'il faudrait intensifier ici les efforts afin que l'on ne considère pas uniquement l'Afrique comme un continent à problème mais aussi comme un continent avec lequel on peut coopérer. A cet égard, nous en venons au thème de l'économie. Monsieur Oswald en a déjà parlé. Nous souhaitons que les conditions générales du partenariat permettent d'amener des sociétés à procéder à des relations commerciales, voire même des investissements dans les pays partenaires. Il faudrait utiliser les partenariats existants comme base pour stimuler l'économie. Car ce type de projets et d'investissements et toutes les mesures générant des revenus représentent une contribution importante au développement durable des communes et des pays.

Le paysage de la coopération au développement s'est modifié en raison de la participation de pays émergents comme le Brésil, l'Inde ou la Chine au cours de ces dernières années. La principale différence réside dans le fait que pour ces pays, la composante économique occupe la première place. La coopération au développement basée sur des conditions traditionnelles perd ainsi toujours plus en importance. De plus en plus d'Etats africains préfèrent les crédits moins compliqués de la Chine à ceux de la Banque mondiale ou du FMI. Dans le même temps, les entreprises chinoises prennent en charge les grands projets dans le domaine de la construction des infrastructures, de l'extraction des matières premières ou de l'utilisation des matières premières. Le bénéfice que je vois ici est comme un air de concurrence qui est apparue et donne aux pays pauvres la possibilité de décider de manière autonome quelles sont leurs priorités et ce qu'ils considèrent comme étant important pour eux. En Allemagne, l'efficacité de la coopération au développement dans sa forme actuelle fait l'objet de discussions depuis longtemps déjà, discussions qui sont de nouveau plus actuelles et urgentes du fait de la participation des nouveaux pays. Par ailleurs, principalement en raison de la crise économique et de la situation financière, de nombreux pays donateurs ont plus que jamais besoin d'accorder la primauté à l'efficacité et à la durabilité de l'aide. Néanmoins, ces nouveaux acteurs ne doivent pas être considérés comme des rivaux mais comme des acteurs complémentaires bienvenus. Dans ce contexte, j'encouragerais les partenariats triangulaires par exemple, afin de produire un certain effet de synergie. Je sais que certaines communes, en Rhénanie-Palatinat p. ex., ont également un partenariat avec la Chine. On pourrait ici réfléchir à la possibilité de conclure des coopérations triangulaires.

*Mesdames et Messieurs*, vous discutez déjà depuis avant-hier et vous avez constaté que ce thème est très diversifié et, surtout, qu'il n'est pas aussi facile qu'il n'y paraît. Mais le plus important est que nous soyons d'accord sur le fait qu'il ne faut pas abandonner les coopérations décentralisées mais au contraire les encourager. Car cette forme de coopération représente un complément important de la coopération au niveau national. Notre coopération avec la Rhénanie-Palatinat illustre bien le fait que les relations qui ont été nouées au niveau du Land peuvent être transposées avec beaucoup de succès au niveau communal. Il y a eu une discussion sur la concentration de la coopération. Vous devez comprendre ceci : en tant qu'ambassadrice du Rwanda, je suis heureuse de cette concentration sur mon pays. La coopération entre la Rhénanie-Palatinat et le Rwanda est souvent citée en exemple, et je pense que cela est justement dû à cette concentration. Je ne dis pas qu'il ne faut pas aussi aider d'autres pays ou coopérer avec d'autres pays, mais cette concentration produit beaucoup d'effets, comme le démontre notre coopération. Ce que je préconise d'autre part fortement, c'est l'échange d'expériences et la création de

réseaux. Non seulement au niveau de l'Allemagne mais aussi au niveau international. C'est pourquoi j'approuve énormément l'organisation de cette première conférence nationale. Un autre souhait et un défi pour l'avenir s'adresse aux jeunes. J'ai été très heureuse que quelques jeunes gens participent à cette conférence. Il n'est pas facile de convaincre des jeunes gens à s'intéresser à ce type de projets mais je crois aussi que nous devons faire quelque chose pour les motiver. Je pense souvent aux enfants que je connaissais lorsque je suis arrivée en Allemagne. Leurs parents achetaient chaque année sur le marché de Noël des gâteaux ou des gaufres pour le Rwanda. Si ces enfants ont aujourd'hui 28 ans ou plus et si c'est encore ce qui se fait aujourd'hui, il est compréhensible qu'ils n'aient pas envie de reprendre le flambeau. Cela signifie que quelque chose a échoué et que nous devons y réfléchir. Je pense que si nous impliquons l'économie et que les jeunes gens disent : « d'accord, les choses ont changé, nous ne devons plus simplement vendre des gâteaux maintenant mais nous pouvons aussi faire des affaires au Rwanda ou effectuer des recherches dans ce pays », nous pourrions mieux les atteindre.

*Mesdames et Messieurs*, la coopération décentralisée, et j'en viens maintenant à la fin, a aussi des effets très intéressants et une très grande importance. Ainsi, au Rwanda, la question suivante est souvent posée : « Est-ce que l'Allemagne est en Rhénanie-Palatinat ? »

**Je vous remercie beaucoup de votre attention !**





A l'issue de la conférence, le théâtre d'improvisation berlinois « frei.wild » a enthousiasmé les participants par son interprétation tout à fait personnelle des résultats de la conférence et des thèmes traités.



Pour ce faire, les acteurs et actrices s'étaient déjà mêlés incognito aux participants la veille et avaient écouté ce qui se disait.

Lors de la représentation, les spectateurs ont tous beaucoup ri.

## Annexe

**Liste des participants à Ludwigsburg du 18 au 20/11/2010**

<b>Nom de famille</b>	<b>Prénom</b>	<b>Institution</b>
Abel	Rosa	Ville de Herzogenaurach
Ahouantchesou	Nongnisse	Union togolaise d'entraide (Togoische Union des gegenseitigen Beistands e.V., Kiel)
Assogba	Pauline	Directrice des jumelages et comités de jumelage, Cotonou, Bénin
Atta Salifou	Amidou	Maire de Bassila, Bénin
Bader	Birgit	Ville de Reutlingen
Bahlow	Jörg	GITTA mbH
Bakayoko	Sinali	Conseiller, Ambassade de la République Côte d'Ivoire
Barsch	Evelyn	Société germano-tunisienne (Deutsch-Tunesische Gesellschaft e. V.), Dresde
Batti	Jameleddine	Maire de Menzel Bourguiba, Tunisie
Bengaly	Jean	Conseiller auprès de l'ambassade du Burkina Faso
Blum	Christopher	Ville de Tübingen
Blüm	Wolfgang	Comité de jumelage Lahnstein-Vence-Ouahigouya e. V.
Blümel	Silke	Association de soutien du Burkina Faso (Förderkreis Burkina Faso e.V.)
Böckle	Werner	Société germano-tunisienne (Deutsch-Tunesische Gesellschaft e. V.), Herrenberg
Dr. Bögemann-Hagedorn	Christiane	Ministère fédéral (allemand) de la Coopération économique et du Développement
Dr. Böhm	Wolf	Ville de Speyer
Boppel	Hans-Christoph	Chancellerie de Rhénanie du Nord-Westphalie
Borchert	Angelika	Commune de Groß- Umstadt
Bottin	Katja	SKEW
Buchmann	Kathrin	Cercle des amis du Burkina Faso (Freundeskreis Burkina Faso e.V.)
Burkart	Hubert	Collectivités locales de Ludwigsburg
Burre	Katja	Fondation pour la coopération au développement du Bade-Wurtemberg (Stiftung Entwicklungszusammenarbeit Baden-Württemberg)
Capo- Chichi	Narcisse	AFWO.e.v.
Casabona	Daniela	Fondation pour la coopération au développement du Bade-Wurtemberg (Stiftung Entwicklungszusammenarbeit Baden-Württemberg)
Ceki	Ladislav	Eine-Welt-Forum e.V., Düsseldorf
Coulibaly	Adama	Comité de jumelage (Städtepartnerschaftsverein Reutlingen-Bouaké e.V.)
Dornbusch	Adalbert	Ville de Lahnstein

<b>Nom de famille</b>	<b>Prénom</b>	<b>Institution</b>
Drees	Sabine	Association des villes allemandes (Deutscher Städte-tag)
Durst	Anna	InWEnt gGmbH
Ehmann	Thorsten	Coopération tripartite Mühlheim-Saint Priest-Nouna
Dr. Faust	Manfred	Archives municipales/comité de jumelage de Hürth
Ferchich	Mehdi	Conseiller auprès de l'ambassade de Tunisie
Flügge	Jürgen	Commune de Grasellenbach
Göhring	Simone	Ministère de l'économie du Bade-Wurtemberg
Goujard	Emmanuel	Société Braun, Melsungen
Grätz	Wolfgang	Chancellerie du Sénat de la ville libre hanséatique de Hambourg
Griese	Ralph	Forum de développement international et planification (forum für internationale entwicklung + planung)
Gross	Sabine	Comité de jumelage (Städtepartnerschaftsverein Reutlingen-Bouaké e.V.)
Gueye	Saliou	Ville de Ludwigsburg
Hachenberg	Silke	TU Cannstadt, Stuttgart
Hall	Hanne	Ministère de l'intérieur de Rhénanie-Palatinat
Hategekimama	Mathias	Société de développement communautaire (Gesellschaft für Gemeinwesenarbeit e.V.)
Hauschild	Hans-Peter	Coopération tripartite Uelzen-Tikaré-Rouen
Haussecker	Pamina	SKEW
Hearten	Barbara	Partenariat Bonn- Cape Coast e. V.
Hechenberger	Renate	Munich, capitale du Land
Heilemann	Natalie	Ville de Stuttgart
Henrich	Rudolf	Comité de jumelage Eldoret-Huizen-Bad Vilbel e.V.
Hoffmann	Klaus-Peter	Association FOCUS e.V., Viernheim
Ichikawa	Jennifer	SKEW
Janke	Linde	Oikocredit Association de soutien du Bade-Wurtemberg
Jenke	Reinhard	Bengo, Bonn
Joly	François	Université de Stuttgart
Jungbauer	Andreas	Journal Würzburger Mainpost
Junker	Isabella	Commune de Großalmerode
Kelensi	Messan Komlan	Union d'entraide togolaise (Togoische Union d. gegens. Beistands e.V.), Kronshagen
Kiki	Joe	Musicien
Kipping	Peter	Société des amis du Burkina Faso Réo (Freundschaftsgesellschaft Burkina-Faso-Réo e.V.)
Kleinbub	Nora	Solidarité Ettlingen- Fada N´Gourma e.V.
Kohlmeyer	Hella	Comité de jumelage Aukrug- Sieg e.V.

<b>Nom de famille</b>	<b>Prénom</b>	<b>Institution</b>
Kreher	Alexander	Stuttgart, capitale du Land
Kreutzberger	Stefan	SKEW /journaliste, Cologne
Kuntz	Norbert	Agenda-21-Partenariat Aix-la-Chapelle-Kapstadt
Küßner	Katharina	Association de soutien du Burkina Faso (Förderkreis Burkina Faso e.V.)
Lauth	Gerhard	Centre de migration internationale et de développement (Centrum internationale Migration et Entwicklung (CIM))
Leuschner	Claudia	SKEW
Lüdenbach	Hans Willi	Association de promotion du Burkina Faso (Förderverein Burkina Faso e.V.)
Maier	Kurt	Association de soutien du Burkina Faso (Förderkreis Burkina Faso e.V.)
Mayer	Uwe	Association de partenariat Rwanda-Rhénanie-Palatinate (Verein Partnerschaft Ruanda-Rheinland-Pfalz e.V.)
Mende	Claudia	Revue welt-sichten
Meyer	Jasper	Stuttgart, capitale du Land
Mösch	Thomas	Deutsche Welle World, Bonn
Nansounon	Chabi Kinissi	Coordinateur régional PDDC, Bénin
Nkulikiyinka	Christine	Ambassadrice de la République du Rwanda
Ohlerth	Werner	Partenariat Piéla-Bad Münstereifel e.V.
Oswald	Jürgen	Ministère de l'économie du Bade-Wurtemberg
Pohl	Helmut	Garango Ladenburg e.V.
Pust	Carola	GITTA bmH
Rahm	Gerlinde	Association des amis de Ruhango-Kigoma (Freundschaftsverein Ruhango-Kigoma e.V.)
Rahm	Helmut	Association de promotion professionnelle et de formation Ruhango (Berufsförderer- et Ausbildungsverein Ruhango e. V.)
Rast	Manuel	Association de promotion de l'Afrique (Förderverein Afrika e.V.)
Reddy	Anita	SKEW
Reuter	Klaus	Groupe de travail Agenda 21 Rhénanie-du-Nord-Westphalie
Richter	Manuela	Ville de Munich
Rickmann	Hubert	Association de solidarité Ettlingen Fada N´Gourma (Verein Solidarität Ettlingen Fada N´Gourma e.V.)
Saalbach	Astrid	Fondation pour la coopération au développement du Bade-Wurtemberg (Stiftung Entwicklungs-Zusammenarbeit Baden-Württemberg)
Salaja	Olanrewaju Daniel	SID Munich
Savadogo	Teeg Wende Barthélemy	Association Zood Nooma, Kongussi, Burkina Faso

<b>Nom de famille</b>	<b>Prénom</b>	<b>Institution</b>
Sawadogo	Oscar Guessom	Président de l'association Zood Nooma, Kongussi, Burkina Faso
Schäfer	Elena	Association Sulzbach aide le Bénin (Verein Sulzbach hilft Benin e.V.)
Dr. Schlaga	Rüdiger	Institut de formation politique, Mayence
Schmettow	Petra	Forum de développement international et planification (forum für internationale entwicklung + planung)
Schmidt	Wolfgang	Association de promotion de la formation professionnelle au Burkina Faso (Förderverein für berufliche Bildung in Burkina Faso e. V.)
Schmitz	Dominik	SKEW/Photographe
Scholz	Anita	Partenariat Herzogenaurach- Kaja e. V.
Schulz	Ute	Interkultur, Stuttgart
Seiberlich	Tobias	InWEnt gGmbH, Mannheim
Seigfried	Konrad	Premier adjoint au maire de la ville de Ludwigsburg
Siekmann	Gertrud	Groupe de travail Eine Welt e. V.
Spec	Werner	Maire de la ville de Ludwigsburg
Spiekermann	Meinolf	GTZ
Stang	Gisela	Maire de Hofheim am Taunus
Stephan	Frédéric	Ville de Stuttgart
Sticher	Christiane	Ville de Dortmund
Stolz	Michael	M.W.A.N.Z.A. e.V.
Straub	Jakob	Forum de développement international et planification (forum für internationale entwicklung + planung)
Süß	Christine	Ville de Ludwigsburg
Dr. Tall	Amina	Fonds pour les Arts du spectacle (Fonds Darstellende Künste e.V.), Berlin
Tall	Youhanizou	Haus Afrika e.V.
Thielen	Ellen	Société des amis du Burkina Faso/Reo (Freundschaftsgesellschaft Burkina-Faso-Reo e.V.)
Thompson	Anthony	Partenariat Bonn- Cape Coast e. V.
Dr. Ulshöfer	Ottfried	Association de soutien du Burkina Faso (Förderkreis Burkina Faso e.V.)
Ulshöfer	Christl	Association de soutien du Burkina Faso (Förderkreis Burkina Faso e.V.)
Valentin	Anke	Café scientifique (Wissenschaftsladen ) de Bonn
v. Engelbrechten- Ilow	Gesa	GTZ
v. Stackelberg	Hubertus	Ville de Ludwigsburg
Weimar	Helmut	Association de partenariat Rwanda-Rhénanie-Palatinat (Verein Partnerschaft Ruanda-Rheinland-Pfalz e.V.)
Weingärtner	Klaus	Fondation pour la coopération au développement du Bade-Wurtemberg (Stiftung Entwicklungs-



<b>Nom de famille</b>	<b>Prénom</b>	<b>Institution</b>
		Zusammenarbeit Baden-Württemberg)
Wilhelmy	Stefan	SKEW
Wüstner	Doris	Ville de Herzogenaurach
Zerria	Ezzedine	Société germano-tunisienne (Deutsch-Tunesische Gesellschaft e. V.), Gelsenkirchen
Zimmermann	Günter	Ecole primaire du lotissement Birkenweg (Siedlungsschule Birkenweg), Speyer



## Publications

*Les publications peuvent être commandées gratuitement auprès du Service pour les Communes du Monde (SKEW) (si elles ne sont pas encore épuisées). La plupart des publications peuvent également être téléchargées sur notre site web [www.service-eine-welt.de](http://www.service-eine-welt.de).*

### Dialog Global – Série de publications du SKEW :

- Heft 1.: Give me hope Jo'hanna?! Von Rio in die deutschen Kommunen nach Johannesburg – von Schwierigkeiten et Erfolgen der Agenda-Prozesse in Deutschland. Octobre 2002. [épuisé]
  - Heft 2.: Pressespiegel 2002. Dokumentation der Presseartikel rund um die Servicestelle für das Jahr 2002. Décembre 2002. [épuisé]
  - Heft 3.: Globales Handeln lokal verankern. Befragung 2002 der Kommunen et Nichtregierungsorganisationen zum Stand der Lokalen Agenda 21 und der Eine-Welt-Arbeit in Deutschland. Janvier 2003. [épuisé]
  - Heft 4.: Die Lokale Agenda 21 braucht professionelle Moderation – Eine-Welt-Referenten informieren Moderatoren. Dokumentation einer Informationsveranstaltung am 12.12.2002, Bonn, Février 2003. [épuisé]
  - Heft 5.: Porto Alegres Beteiligungshaushalt – Lernerfahrung für deutsche Kommunen. Dokumentation eines Fachgesprächs vom 19.12.2002, Bonn, février 2003. [épuisé]
  - Heft 6.: Faires Miteinander. Leitfaden für die interkulturell kompetente Kommune. Bonn, août 2003. Réédition en juillet 2006.
  - Heft 7.: Hauptstadt des Fairen Handels 2003. Dokumentation des Wettbewerbs. Bonn, février 2004. [épuisé]
  - Heft 8.: Global vernetzt – lokal aktiv 2004. Der Wettbewerb 2004. Dokumentation. Bonn, juillet 2004.
  - Heft 9.: Partner in alle Richtungen: Gestaltung und Nutzen kommunaler Partnerschaften in der Einen Welt. Ein Praxisleitfaden. Bonn, septembre 2004. Réédition en décembre 2005.
  - Heft 10.: Kulturen der Welt vor Ort. Ein Praxisleitfaden. Bonn, août 2004.
  - Heft 11.: Es geht! Kommunal nachhaltig handeln. Tipps & Ideen. Bonn, juin 2005. Réédition en juillet 2006.
  - Heft 12.: Globalisierung gestaltet Kommunen – Kommunen gestalten Globalisierung. 9. Bundeskonferenz der Kommunen und Initiativen. Magdeburg 2004. Dokumentation. Bonn, juillet 2005.
  - Heft 13.: Hauptstadt des Fairen Handels 2005. Dokumentation des Wettbewerbs. Bonn, novembre 2005. [épuisé]
  - Heft 14.: Zwei Jahre Partnerschaftsinitiative. Two Years of Partnership Initiative. Bonn, janvier 2007.
  - Heft 15.: Globales Handeln lokal verankern. Bundesweite Umfrage 2006. Bonn, février 2007.
  - Heft 16.: Globalisierung gestaltet Kommunen – Kommunen gestalten Globalisierung. 10. Bundeskonferenz der Kommunen und Initiativen. Hamburg 2006. Dokumentation. Bonn, août 2007. [épuisé]
-

- Heft 17.: Hauptstadt des Fairen Handels 2007. Dokumentation des Wettbewerbs. Bonn, novembre 2007.
- Heft 18.: UN-Millenniumentwicklungsziele – Kommunale Praxisbeispiele im Dialog. Fachkonferenz 2007. Bonn, décembre 2007.
- Heft 19.: Deutsch-chinesische Kommunalbeziehungen: Motivationen, Strukturen, Aktionsfelder. Bonn, Décembre 2008. (allemand/anglais/chinois)
- Heft 20.: Kommunale Entwicklungszusammenarbeit mit Ghana. Potenziale und Handlungsrahmen im Mehrebenensystem am Beispiel der Partnerschaft NRW - Ghana. Bonn, août 2008.
- Heft 21.: Hauptstadt des Fairen Handels 2009. Dokumentation des Wettbewerbs. Bonn, novembre 2009.
- Heft 22.: Migration und Entwicklung auf lokaler Ebene - Ein Praxisleitfaden. Bonn, novembre 2010.
- Heft 23.: Fair Handeln in Kommunen. Ein Praxisleitfaden. Bonn, novembre 2010.
- Heft 24.: Internationaler Kongress zu Modellen des Bürgerhaushalts. Berlin 2010. Dokumentation. Bonn, novembre 2010.
- Heft 25.: Vom Süden lernen: Bürgerhaushalte weltweit – eine Einladung zur globalen Kooperation, Studie, Bonn, décembre 2010

### **Série « matériaux » du Service pour les Communes du Monde :**

- Heft 1.: Erklärung der Kommunen zum Weltgipfel für Nachhaltige Entwicklung; und: Aufruf von Johannesburg. Traduction autorisée en allemand. [épuisé]
- Heft 2.: Local Government Declaration to The World Summit On Sustainable Development; and: Johannesburg Call. [épuisé]
- Heft 3.: Faires Beschaffungswesen. Dokumentation eines Fachgesprächs vom 19.11.2002. [épuisé]
- Heft 4.: Kommunikationstraining für Eine-Welt-Akteure. Tipps und Anregungen zum erfolgreichen Kommunizieren von Eine-Welt-Themen. Dokumentation einer Veranstaltung vom 13.12.2002. [épuisé]
- Heft 5.: Maastrichter Erklärung zum Globalen Lernen vom 17.11.2002. [épuisé]
- Heft 6.: Interkulturelle Gärten. Werkstattgespräch zum Thema "Internationale Gärten in Deutschland" 29./30. November 2002 Berlin. Dokumentation.
- Heft 7.: Erstes bundesweites Netzwerktreffen Bürger- und Beteiligungshaushalt. Dokumentation vom 29.09.2003.
- Heft 8.: Synergien für kommunale Partnerschaften. Umsetzung der Erklärung der Kommunen zum Weltgipfel für nachhaltige Entwicklung. Dokumentation eines Fachgesprächs vom 29.10.2003.
- Heft 9.: Pressespiegel 2003. Dokumentation der Presseartikel rund um die Servicestelle für das Jahr 2003. [épuisé]
- Heft 10.: ModeratorInnen-Briefing. Herausforderung Kommune – strategische Zukunftsthemen für ModeratorInnen. Décembre 2003.
- Heft 11.: Bonn Action Plan. Bonner Aktionsplan – zur Stärkung kommunaler Partnerschaften. Mai 2004.
- Heft 12.: ModeratorInnen-Briefing. Methoden und Themen – Das Netzwerk „bildet“ sich. Septembre 2004. Mai 2004. [épuisé]
- Heft 13.: Pressespiegel 2004. Dokumentation der Presseartikel rund um die Servicestelle für das Jahr 2004. [épuisé]

- Heft 14.: Zweites bundesweites Netzwerktreffen Bürger- und Beteiligungshaushalt. Dokumentation vom 12.10.2004. [épuisé]
- Heft 15.: ModeratorInnen-Briefing. Thementeams bilden. Décembre 2004.
- Heft 16.: Partner schaffen Partnerschaften. Die kommunale Servicestelle – Partnerschaftsinitiative.
- Heft 17.: Bürgerhaushalt – Umsetzungsmöglichkeiten und Erfahrungen. Beispiel Schleswig-Holstein.
- Heft 18.: Pressespiegel. Medienberichterstattung zur Servicestelle Partnerschaftsinitiative. Januar-Juli 2005.
- Heft 19.: Pressespiegel 2005. Dokumentation der Presseartikel rund um die Servicestelle für das Jahr 2005.
- Heft 20.: Ein Jahr nach dem Tsunami. Dialogveranstaltung 07.12.2005. Dokumentation.
- Heft 21.: Finanzierungsmöglichkeiten kommunaler Entwicklungszusammenarbeit. Dokumentation vom 19.06.2006. [épuisé]
- Heft 22.: Pressespiegel 2006. Dokumentation der Presseartikel rund um die Servicestelle für das Jahr 2006.
- Heft 23.: Viertes Netzwerktreffen Bürgerhaushalt. Dokumentation vom 18.12.2006.
- Heft 24.: Faires Beschaffungswesen in Kommunen und die Kernarbeitsnormen. Rechtswissenschaftliches Gutachten. Réédition révisée en 2009.
- Heft 25.: Städte als Partner für nachhaltige Entwicklung – Bilanz und Perspektiven 15 Jahre nach Rio. Sonderausgabe eines Beitrags in: Der Planet der Städte. Germanwatch (éditeur). Münster 2007.
- Heft 26.: Kommunale Dreieckspartnerschaften. Dokumentation des Auftaktworkshops vom 27.04.2007.
- Heft 27.: Pressespiegel 2007. Dokumentation der Presseartikel rund um die Servicestelle für das Jahr 2007.
- Heft 28.: Migration und kommunale Entwicklungszusammenarbeit verbinden. Dokumentation eines Seminars vom 28.08.2007. Bonn, décembre 2007.
- Heft 29.: Die kommunale Entwicklungszusammenarbeit in ausgewählten europäischen Ländern. Fallstudien zu Frankreich, Norwegen und Spanien. Bonn, décembre 2007.
- Heft 30.: Fünftes Netzwerktreffen Bürgerhaushalt. Dokumentation vom 04.12.2007.
- Heft 31.: Migration und kommunaler Entwicklungszusammenarbeit. Gutachten zum aktuellen Stand und den Potenzialen des Zusammenwirkens. Bonn, avril 2008. [épuisé]
- Heft 32.: Kommunale Dreieckspartnerschaften: Studie zur Zusammenarbeit mit Burkina Faso. Bonn, avril 2008.
- Heft 33.: Kommunale Dreieckspartnerschaften: Stationen des Pilotprojektes 2007. Bonn – Kehl – Ouagadougou. Bonn, avril 2008.
- Heft 34.: Sechstes Netzwerktreffen Bürgerhaushalt - vom Projekt zum Programm. Dokumentation vom 24.09.2008
- Heft 35.: Pressespiegel 2008. Dokumentation der Presseartikel rund um die Servicestelle für das Jahr 2008.
- Heft 36.: Coopérations décentralisées tripartites. Documentation de l'atelier d'Ettlingen du 15 novembre 2008 (allemand/français) [épuisé]
- Heft 37.: Die Bundeskonferenzen der Kommunen und Initiativen. 1988-2009. Bonn, septembre 2009.
- Heft 38.: Pressespiegel 2009, Dokumentation der Presseartikel rund um die Servicestelle für das Jahr 2009.
-

- Heft 39.: Partnerschaften deutscher Kommunen am Beispiel Lateinamerika. Grundlagen, Stand und Perspektiven. Bonn, juin 2010
- Heft 40.: Kommunale Dreieckspartnerschaften. Stationen des Modellprojekts 2008-2009. Bonn, novembre 2010.
- Heft 41.: Kommunale Partnerschaften zwischen Nordrhein-Westfalen und Ghana. Dokumentation des Workshops vom 22.4.2010 in Köln. Bonn, juillet 2010
- Heft 42.: 50 Kommunale Partnerschaften bis 2015. Vorstudie. Bonn, juin 2010
- Heft 43.: Pressespiegel 2010. Dokumentation der Presseartikel rund um die Servicestelle für das Jahr 2010.
- Heft 44.: Südafrika 2010 – Deutschland 2006: Kommunale Partnerschaft mit Kick! Abschlussevaluation. Bonn, février 2011
- Heft 45.: Kommunale Partnerschaften mit Afrika Dokumentation der Konferenz vom 18.-20.11.2010 in Ludwigsburg. Bonn, mars 2011

### **Leporello – Informations succinctes du Service pour les Communes du Monde :**

- Kommunalpolitik auf neuen Wegen: Der Bürger- und Beteiligungshaushalt. (septembre 2003) [épuisé]
- Gewusst wie: Ressourcen für Nachhaltigkeitsprojekte. (décembre 2003) [épuisé]
- Gesucht, gefunden: ModeratorInnen für kommunale Entscheidungsprozesse. (février 2004) [épuisé]
- Servicestelle Partnerschaftsinitiative / Service Agency Partnership Initiative (septembre 2005) [anglais et allemand] [épuisé]
- Kulturen der Welt vor Ort. Argumente für eine weltoffene Kommune. (juin 2005) [épuisé]
- Südafrika 2010 – Deutschland 2006. Kompetenz und Stärkung kommunaler Zusammenarbeit und Entwicklung (2007) [anglais et allemand]

### **Autres publications du Service pour les Communes du Monde :**

- Unsere Strategie. Bonn 2010.
  - Konzeption der Servicestelle. Bonn 2001. [épuisé]
  - Unser Profil [anglais et allemand]
  - Über Uns. Qui sommes-nous ? [allemand, anglais, français]
  - Dokumentationen "Petersberger Gespräch"/"Petersberg Dialogue" am 18.06.2002. [épuisé]
  - CD-Rom du concours national « Global vernetzt – lokal aktiv! » Présentation des lauréats du concours et du concept, Bonn 2002. (anglais et allemand) [épuisé]
  - Empfehlungen von Magdeburg. Schlussempfehlungen der 9. Bundeskonferenz der Kommunen und Initiativen. Verabschiedet Magdeburg, novembre 2004 (allemand)
  - Empfehlungen von Hamburg. Schlusserklärung der 10. Bundeskonferenz der Kommunen und Initiativen. Verabschiedet Hamburg, novembre 2006 (allemand)
  - Herausforderung Klimawandel. 11. Bundeskonferenz der Kommunen und Initiativen. Bonn 2009.
-

- Déclaration de Munich. Déclaration finale de la 11ème conférence nationale des communes et initiatives. Adoptée à Munich en juin 2009 (allemand/anglais/français)
- UN-Millennium-Gates. Acht Tore. Acht Ziele. Flyer zur Ausstellung im Rahmen der Kampagne 2015. (allemand)
- Evaluation der Servicestelle Kommunen in der Einen Welt. Bonn, décembre 2005.
- No Excuse 2015. Aktiv vor Ort - Kommunen handeln jetzt! UN-Millenniumentwicklungsziele: Chancen in den Kommunen nutzen! Bonn, septembre 2005.
- Infotainment und Bildungsarbeit in Deutschland. Infotainment and Educational Campaigns in Germany. Bonn, novembre 2007.

### **Publications en coopération avec le Service pour les Communes du Monde :**

- Brochure : Vom Süden lernen. Porto Alegres Beteiligungshaushalt wird zum Modell für direkte Demokratie. Editeur : Service pour les Communes du Monde, Misereor, DGB Bildungswerk, Aachen, Düsseldorf, Bonn, réédition 2003.
- Documentation de la conférence : Agendaprozesse verknüpfen. Die Rolle der Kommunalverwaltungen bei der Sicherung zukunftsfähiger Entwicklung in Zentralamerika und Deutschland. Editeur : InWEnt gGmbH, département Promotion de la démocratie et Réformes administratives, Service pour les Communes du Monde (SKEW) Bonn 2002. [épuisé]
- Gemeinsam empfohlene Indikatoren zur kommunalen Nachhaltigkeit. Réalisé avec la participation du Service pour les Communes du Monde et de onze autres institutions. Bonn, juillet 2003. [épuisé]
- Witzel/Seifried : Das Solarbuch. Fakten, Argumente, Strategien. Energieagentur Regio Freiburg (éditeur). Freiburg 2004. [Disponible dans les librairies]
- Halbig/Maurer/Nitschke : Nachhaltigkeit messen – Zukunft gestalten. Leitfaden des Pilotprojektes "Kommunen in der Welt". Bischöfliches Hilfswerk Misereor e.V. (éditeur), Aix-la-Chapelle 2004.
- Documentation « Bonn Policy Forum. New Directions in Local Development: Challenges and Perspectives for City-to-City-Cooperation. » 12-13 December 2003. En coopération avec le département Promotion de la démocratie et Réformes administratives de la société InWEnt gGmbH. [en anglais] [épuisé]
- Documentation: Local Renewables 2004. Municipal Leaders' Conference on Renewable Energy Source for the Local Level. Bonn 30.-31. May 2004. In cooperation with: Agenda-Transfer bundesweite Servicestelle Lokale Agenda 21. Bonn 2004. [en anglais]
- Genuss mit Zukunft – Francisco Aguilar und sein Bio-Kaffee. dwp eG (éditeur), Ravensburg. CD-ROM/DVD. Disponible auprès de : dwp, [info@dwp-rv.de](mailto:info@dwp-rv.de)
- Mayors's Conference on Early Warning – on the occasion of the Third International Conference on Early Warning in Bonn, 26<sup>th</sup> March 2006. In cooperation with City of Bonn and German Committee for Disaster Reduction/DKKV e.V., Bonn 2006.
- Nach dem Tsunami. Von der Nothilfe zu langfristigen Partnerschaften. In Kooperation mit: Verein zur Förderung der entwicklungspolitischen Publizistik e.V. (éditeur), Frankfurt/M., Reihe Dritte Welt-Information. Pädagogik praktisch, Heft 1/2/2006, Frankfurt/M. 2006.

- Buy Fair – Ein Leitfaden für die öffentliche Beschaffung von Produkten aus dem Fairen Handel. In Kooperation mit ICLEI. Freiburg/Bonn 2007. [épuisé]
- Nachhaltigkeit: Das Plus vor Ort. In Kooperation mit Agenda-Transfer. Bonn 2007.
- Nord-Süd-Schulpartnerschaften – wie geht das? Eine Orientierungshilfe. In Kooperation mit: Ministerium für Landwirtschaft, Umwelt und ländliche Räume des Landes Schleswig-Holstein sowie Diakonisches Werk Schleswig-Holstein. Kiel, Rendsburg, Bonn 2007.
- Documentation: Mayors Conference 2008 "Local Action for Biodiversity". Bonn 29. May 2008.
- Flyer: FairTradeTown et Hauptstadt des Fairen Handels. En coopération avec Trans-Fair e.V., Cologne et Bonn 2008.

Vous trouverez toutes les informations, dates, activités, conseils et articles de fond dans le mensuel **\*\*\*Eine-Welt-Nachrichten\*\*\*** du Service pour les Communes du Monde. Gratuit ! Formulaire de commande sur notre site web : [www.service-eine-welt.de](http://www.service-eine-welt.de)

---





## **Service pour les Communes du Monde (SKEW)**

### **Qui sommes-nous ?**

#### *Le monde commence localement*

Apprendre les uns des autres, trouver des solutions ensemble, avoir un cheminement commun, tels sont les besoins de notre époque. La vie des individus dans ce monde uni et solidaire se caractérise par un dynamisme encore jamais atteint auparavant. Vous souhaitez suivre ce rythme tout en prenant durablement des responsabilités pour le développement de conditions de vie dignes ? Vos décisions et votre engagement dans les communes, avec vos citoyennes et citoyens, ont un impact sur la vie dans d'autres lieux. Votre avenir social, écologique et économique se développe de façon plus diverse, imaginative et réussie grâce aux partenariats communaux.

Le Service pour les Communes du Monde vous épaula en tant que partenaire sur toutes les questions ayant trait à la politique communale de développement. Notre équipe se caractérise par son expérience, sa compétence, des projets réussis, des résultats durables et des informations très fournies. Unissez vos potentiels avec d'autres.

Améliorez le profil international de votre commune par un savoir mondial basé sur l'échange. Acquérez une compétence interculturelle. Engagez-vous.

### **Nous travaillons**

sur les thèmes d'avenir :

- C'est pourquoi nous aidons à la création et au développement de partenariats communaux avec les pays en développement, nos priorités actuelles étant : le climat, les coopérations tripartites, les budgets participatifs, le football.
  - C'est pourquoi nous encourageons la migration et le développement et nous collaborons avec des diasporas locales.
  - C'est pourquoi nous encourageons des achats publics éthiques en tant que contribution communale à l'extension du commerce équitable.
-

### **Nous sommes**

- Un pôle de compétence pour les communes allemandes s'intéressant à la politique de développement
- Un partenaire pour une politique communale de développement durable en vue d'atteindre les OMD
- Un facilitateur de réseaux et d'échanges internationaux de savoir-faire avec les experts communaux des pays en développement et des pays émergents
- Des experts pour la qualification des actions communales de jumelage et de solidarité internationale
- Des conseillers pour une action informative et pédagogique efficace des communes allemandes
- Un soutien des activités de développement pour la cohésion sociale, la participation politique et l'égalité des chances

### **Nous proposons**

- Des manifestations telles qu'ateliers, congrès et conférences mais aussi des forums internationaux de rencontre entre maires
- L'encadrement et le soutien de réseaux thématiques
- Des concours
- Un conseil personnalisé gratuit, également sur place dans les communes
- Les séries de publication Dialog Global et de documentation ainsi que des publications spéciales en version imprimée ou à télécharger
- Un site web très fourni [www.service-eine-welt.de](http://www.service-eine-welt.de) comportant des informations actualisées et de nombreux liens et bases de données
- Des portails internet tels que [www.buergerhaushalt.org](http://www.buergerhaushalt.org)
- La newsletter mensuelle « Eine Welt Nachrichten »
- Des études et recherches sur des thèmes d'actualité dans les domaines d'activité des communes en matière de politique de développement

Vous avez des idées ? Nous vous aidons à les mettre en œuvre.  
Vous cherchez des solutions ? Avec vous, nous trouvons l'objectif approprié.

S'engager en faveur du développement au niveau communal, c'est inventer l'avenir de manière responsable et durable dans un monde uni et solidaire. Faites partie de l'aventure !

[www.service-eine-welt.de](http://www.service-eine-welt.de)



Deutscher  
Städte- und Gemeindebund



DEUTSCHER  
LANDKREISTAG



Rat der Gemeinden und Regionen Europas  
Deutsche Sektion



VENRO  
VERBAND ENTWICKLUNGSPOLITIK  
DEUTSCHER NICHTREGIERUNGSORGANISATIONEN  
E.V.



dbb  
beamtenbund  
und tarifunion



Auswärtiges Amt



Bundesministerium  
für Umwelt, Naturschutz  
und Reaktorsicherheit



d.i.e

Deutsches Institut für  
Entwicklungspolitik



Gernot Development  
Institute



Die Servicestelle in der GIZ GmbH wird gefördert aus Mitteln des Bundesministeriums für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung sowie der Länder Baden-Württemberg, Bayern, Berlin, Bremen, Hamburg, Nordrhein-Westfalen, Rheinland-Pfalz, Saarland, Schleswig-Holstein, Thüringen und der Stadt Bonn.

**Unter Mitwirkung:** Land Mecklenburg-Vorpommern, Rat für Nachhaltige Entwicklung, Deutscher Städtetag, Deutscher Städte- und Gemeindebund, Deutscher Landkreistag, Deutsche

Sektion des Rates der Gemeinden und Regionen Europas, Verband Entwicklungspolitik deutscher Nichtregierungsorganisationen e.V., Deutscher Beamtenschaft, Deutsche UNESCO-Kommission e.V., Auswärtiges Amt, Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und Reaktorsicherheit, Deutscher Gewerkschaftsbund, Diözesanrat der Katholischen Kirche, Deutsches Institut für Entwicklungspolitik und Arbeitsgemeinschaft der Eine-Welt-Landesnetzwerke e.V.